



Crédit à la consommation

## Vers la fin des taux bancaires excessifs

Les taux d'intérêt accordés par les banques au crédit à la consommation ne pourront, dorénavant, excéder un certain seuil, déterminé par la Banque d'Algérie.

Page 4

Hadj

## L'Algérie récupère son quota estimé à 36 000 hadjis

Page 24



**S** Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a estimé, jeudi à Alger, important de lever tous les obstacles pouvant se dresser devant la réalisation des projets retenus entre les opérateurs économiques algériens et saoudiens. Les mémorandums d'entente signés mercredi dernier entre des entreprises algériennes et saoudiennes doivent avoir un impact positif sur la coopération économique bilatérale, a indiqué M. Bouchouareb lors des travaux de la 12<sup>ème</sup> session de la commission mixte algéro-saoudienne avant de saluer «le sérieux des experts en charge de la préparation de

### Des casemates détruites et des armes saisies

# L'Armée neutralise 14 terroristes à Bouira

L'Armée nationale populaire (ANP) continue de serrer l'étau sur les groupuscules terroristes qui écument encore certaines régions du pays, en multipliant les ratissages qui se sont soldés par la mise hors d'état de nuire de plusieurs terroristes, la destruction de casemates et la récupération de lots importants d'armes et de munitions.

Page 3



Elections législatives

## L'Instance de l'opposition dans l'impasse

Page 2



Reconnaissance des actes commis  
par la colonisation française

## Un «problème de génération» selon Benjamin Stora

La reconnaissance ou pas des actes commis par la colonisation française est un «problème de génération», a affirmé jeudi l'historien français Benjamin Stora, soulignant qu'il y a un décalage entre la jeunesse française et une partie de la classe politique.

Page 24

Algérie-Arabie Saoudite

## Lever les obstacles devant l'exécution des projets

cette session».

Mercredi dernier, plusieurs sociétés algériennes et saoudiennes avaient signé huit mémorandums d'accord et de partenariat économique englobant divers domaines d'investissement lors d'une rencontre d'affaires. Ces accords concernent le secteur de l'industrie de transformation du phosphate, de production d'engrais naturels et de papier, la gestion des structures médicales, des prestations hôtelières et l'entretien. Selon M. Bouchouareb, la commission mixte bilatérale a examiné la coopération dans les domaines du commerce, des finances, des douanes, de la planification, de la prospective et enfin des statistiques.

Elle s'est penchée également sur la coopération en matière de développement de la bourse, d'énergie, d'agriculture, de tourisme, de transports, de ressources en eau, d'environnement, d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, de formation professionnelle, de santé, d'habitat, d'urbanisme, d'affaires religieuses et de waqf, de jeunesse et des sports, d'affaires sociales, de solidarité et de famille, a-t-il poursuivi. Il a précisé en outre, que la 4<sup>ème</sup> réunion du comité de suivi des projets et programmes retenus se tiendra en octobre prochain, rappelant que celle-ci permettra de faire le point sur la relance des mécanismes et le respect des engagements pris.

Page 5



Elections législatives

# L'Instance de l'opposition dans l'impasse

A moins de trois mois des élections législatives, qui verront la participation des membres de l'Instance de suivi et de coordination de l'opposition (Isco), ce cadre politique est dans l'impasse.



Par Leila Bensaid

Après l'appel du président de Jil Jadid, Djilali Soufiane au Mouvement de la société pour la paix de se retirer de l'Instance de coordination de l'opposition, suivi d'une réponse du président du MSP, Abderrezak Makri qui a défendu la décision de son parti de participer aux prochaines élections législatives, le mouvement de protestation des membres de l'Isco au rendez-vous électoral se propage. Ainsi, il s'ajoute à Jil Jadid présidé par Djilali Soufiane, Farid Mokhtari du parti Force Algérie, Ali Benouari de Nida El Watan, Karim Tabbou de l'UDS. Il est à noter qu'à l'exception de Jil Jadid comme parti agréé qui a annoncé son boycott des prochaines élections, les deux autres partis ne sont pas agréés.

D'autre part, il y a le cas du parti de l'ex-chef de gouverne-

ment, Ali Benflis, qui a aussi annoncé son boycott des prochaines législatives, mais ne critique pas la participation de ses collègues à l'Isco, à savoir le Mouvement de la société pour la paix, le Mouvement Ennahdha et le Rassemblement pour la culture et la démocratie. Benflis avait déclaré que son boycott des législatives ne va pas influencer sur son travail au sein de l'Isco, alors que par la suite, il n'a pas assisté à la dernière réunion de cette instance tenue au siège du MSP, même s'il n'était pas le seul. Cependant, les autres membres de cette instance qui sont contre la participation aux prochaines élections haussent le ton et se regroupent contre les participants. Leur première sortie médiatique a eu lieu mercredi dernier à travers une conférence de presse dans laquelle, ils estiment que «participer à ces élections, organisées par le pouvoir

dans les conditions actuelles, est en totale contradiction avec le sens et l'esprit de cette plate-forme».

Pour eux «les objectifs de l'opposition, tels qu'énoncés par la plate-forme de Mazafran, ne peuvent, en aucun cas, être temporaires ou tactiques. Ils s'inscrivent dans la continuité et la rigueur et ne peuvent être sujets à marchandage».

Ainsi, l'Isco, née après la réunion de Mazafran, arrive à sa fin et le fameux projet de défendre la transition démocratique s'évapore avec les divergences sur les élections législatives. Et en dehors du mouvement mené par Djilali Soufiane, le désaccord entre les membres de l'instance existe même entre les participants aux prochaines élections avec la naissance de deux alliances islamistes, à savoir celle de l'Union pour El Binna, El Adala et Ennahdha et

d'autre part, celle regroupant le MSP et le Front de changement de Abdelmajid Menasra, alors que le RCD mènera les prochaines élections avec ses propres listes électorales.

Et bien avant, c'était le Mouvement d'El Islah qui s'est retiré de cette instance.

L'instance de suivi et de travail de l'opposition, initiée par la coordination des libertés et la transition démocratique est composée, notamment du MSP, du RCD, d'Ennahdha, de Jil Jadid, d'El Adala, de Talaïou Houïy en plus de l'ancien chef de gouvernement, en l'occurrence Ahmed Benbitour et des partis non agréés comme le cas de celui de l'ex-premier secrétaire nationale du FFS, Karim Tabou et des anciens dirigeants de l'ex-FIS. Mais avec le désaccord sur les législatives, cette composante risque de ne pas tenir longtemps.

L.B.

Selon les services de Federica Mogherini  
L'UE «prête» à déployer une mission d'observation électorale en Algérie

L'Union européenne (UE) est «prête» à déployer une mission d'observation électorale lors des élections législatives prévues le 4 mai prochain, ont annoncé les services de la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini.

«L'Union européenne s'est dite prête à déployer une mission d'expertise électorale pour conduire une analyse du processus électoral», ont-ils indiqué dans un communiqué publié après la rencontre, mercredi dernier à Bruxelles, entre Mme Mogherini et le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. Selon les services diplomatiques de l'UE, la haute représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité «a remis une réponse favorable à la lettre d'invitation du ministre Lamamra du 22 janvier dernier pour le suivi des élections législatives du 4 mai 2017 en Algérie». La relation entre l'UE et l'Algérie, ont-ils poursuivi, a connu de «nombreux développements encourageants» depuis la visite de la chef de la diplomatie européenne à Alger, en septembre 2015.

«La haute représentante et vice-présidente a réitéré la volonté de l'Union européenne de renforcer les relations avec l'Algérie», a affirmé la même source, soulignant que le partenariat UE-Algérie «va désormais s'articuler autour des «priorités de partenariat» identifiées conjointement dans le cadre de la Politique européenne de voisinage renouvelée». Ces priorités feront l'objet d'une adoption formelle lors du Conseil d'association, prévu le 13 mars prochain à Bruxelles.

R. N

Législatives 2017

## Les partis politiques autorisés à constituer des alliances sous condition

Les partis politiques sont autorisés, en prévision des élections législatives du 4 mai prochain, à constituer des alliances à condition qu'elles soient signées par les premiers responsables de ces partis, indique mercredi dernier le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué.

«En perspective de l'opération de dépôt des candidatures et en application des dispositions de l'article 94 de la loi organique 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral et en réponse aux préoccupations soulevées par certaines formations politiques à propos de la constitution d'alliances, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales porte à la connaissance de ces formations politiques qu'elles peuvent constituer des alliances à condition qu'elles soient signées par les premiers responsables des partis politiques qui la composent et doit revêtir un caractère national», note la même source.

«Les services du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et la Haute instance indépendante de surveillance des élections doivent être rendus destinataires du document justificatif fondant cette alliance dûment signé par les responsables des partis politiques concernés avant le dépôt des listes de candidatures aux fins de sa diffusion et prise en compte au niveau des wilayas et des circonscriptions électorales à l'étranger», précise le communiqué.

R. I.

Lamamra à Bruxelles

## Engagement pour améliorer les prestations consulaires

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a réitéré, mercredi dernier à Bruxelles, l'engagement constant des autorités algériennes à améliorer davantage les prestations consulaires des représentations à l'étranger, exhortant le mouvement associatif à s'impliquer dans le processus. «Nous nous mobilisons en faveur de la facilitation de la vie de la communauté nationale établie à l'étranger, et il y a beaucoup à faire», a-t-il déclaré devant des représentants du mouvement associatif et membres de la communauté algérienne établie en Belgique lors d'une visite au siège du consulat d'Algérie à Bruxelles.

Le chef de la diplomatie algérienne qui a visité les différents services du consulat, a rappelé que l'accent que met le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sur la préservation de la dignité de la communauté nationale établie à l'étranger est «une constante dans la politique de la nation».

Cette communauté, a-t-il poursuivi, est «une composante vivante de la nation algérienne. L'Algérie a fait des choix que beaucoup d'autres pays n'ont pas fait, celui de

permettre à la communauté établie à l'étranger de disposer de huit sièges au Parlement».

Il a souligné, dans ce contexte, que les préoccupations de la communauté nationale établie à l'étranger ont un «écho considérable» auprès des membres du Parlement national qui, «volontiers, votent majoritairement sur des mesures en faveur de cette communauté, à chaque fois qu'il y a un projet de loi».

Evoquant les efforts déployés par le gouvernement algérien pour permettre d'assurer une meilleure prestation de services aux citoyens algériens, le ministre a relevé «un saut qualitatif remarquable» dans le sens de la modernisation et du rapprochement de l'administration algérienne des compatriotes et des usagers du service public pour leur faciliter la vie.

Dans la perspective des élections législatives prévues le 4 mai prochain, M. Lamamra a exhorté les représentants du mouvement associatif à s'impliquer dans le processus à travers la sensibilisation des ressortissants algériens, notamment les jeunes sur l'importance d'aller voter et pour «montrer que cette

communauté établie à l'étranger est une partie intégrante de la nation».

«Durant cette phase de préparation, le mouvement associatif a un rôle important à jouer», a-t-il estimé, soulignant que «cette élection sera un premier couronnement de la Constitution amendée». Le ministre des Affaires étrangères a rappelé, à ce titre, que des lois organiques ont été adoptées pour prendre en charge les nouveaux acquis de la Constitution en terme législatif. «L'Assemblée qui sera issue de ce processus sera une Assemblée plus forte, plus représentative et plus légitime, en mesure d'exercer pleinement ses attributions par rapport à l'œuvre de législation et au contrôle de l'Exécutif», a-t-il ajouté. De son côté, le Consul général d'Algérie à Bruxelles, Yamani Abdelkrim, a affirmé que le Consulat s'attellera à renforcer les liens avec les ressortissants algériens établis en Belgique en s'appuyant sur le mouvement associatif dont certains de ses représentants n'ont pas manqué d'exprimer leur satisfaction des conditions d'accueil et de prise en charge des doléances des membres de la communauté nationale en Belgique.

L. B.

Des casemates détruites et des armes saisies

# L'Armée neutralise 14 terroristes à Bouira

**L'Armée nationale populaire (ANP) continue de serrer l'étau sur les groupuscules terroristes qui écument encore certaines régions du pays en multipliant les ratissages qui se sont soldés par la mise hors d'état de nuire de plusieurs terroristes, la destruction de casemates et la récupération de lots importants d'armes et de munitions.**



Par M. Ait Chabane

**H**ier encore, neuf terroristes ont été abattus par les éléments de l'ANP dans la région d'El Adjiba dans la wilaya de Bouira. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et en poursuite de l'opération de fouille et de ratissage déclenchée par les forces de l'Armée nationale populaire près de la commune d'El Adjiba, wilaya de Bouira/1ère Région militaire, un détachement de l'ANP a neutralisé, hier 17 février 2017, neuf terroristes et saisi cinq pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, trois fusils semi-automatiques et une quantité de munitions», selon un communiqué rendu public, hier, par le ministère de la Défense nationale (MDN). En

tout, le bilan de cette opération de ratissage de grande envergure s'élève à 14 terroristes neutralisés par les éléments de l'Armée qui ont récupéré par là même 13 armes à feu et une quantité de munitions en plus d'objets divers. «Cette opération de qualité aux résultats décisifs menée par des unités de l'Armée nationale populaire réitère la ferme détermination de nos forces à venir à bout de ces groupuscules criminels et du fléau du terrorisme dans notre pays», ajoute le même communiqué du MDN. Auparavant, l'ANP a réussi à détruire six casemates servant d'abris pour terroristes dans la wilaya de Boumerdès de même qu'une mine de fabrication artisanale à Bordj Bou Arréridj. «Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, un détachement com-

biné de l'Armée nationale populaire a détruit le 12 février 2017, à Boumerdès/1ère Région militaire, six casemates pour terroristes, tandis qu'un autre détachement a découvert et détruit une mine de confection artisanale à Bordj Bou Arréridj /5ème Région militaire», précise un autre communiqué du MDN. Outre la lutte antiterroriste, l'ANP s'est également distinguée sur d'autres fronts, notamment la lutte contre la contrebande dans les frontières, l'émigration clandestine et le trafic de drogue. En effet, les éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières ont saisi 130 kg de kif traité dans la wilaya de Tlemcen et une autre quantité de 26 kg dans la région de Béchar. «D'autre part, des détachements de l'ANP et des élé-

ments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, dans des opérations distinctes menées à Tlemcen, Béchar, Adrar, Djanet et In Guezzam, deux contrebandiers et 32 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines et ont saisi aussi deux véhicules tout-terrain, 700 grammes de dynamite, trois détecteurs de métaux, cinq groupes électrogènes, deux marteaux-piqueurs et un téléphone satellitaire», indique le même communiqué du MDN. Ces résultats positifs réalisés par l'Armée sont le fruit d'une grande détermination et d'une mobilisation sans faille dont font preuve les soldats de l'Algérie, notamment en cette conjoncture sécuritaire dangereuse.

M.A.C.

Résolution de la crise libyenne

## L'Union européenne soutient l'approche algérienne

Par Sofiane Aït Mohamed

**L'**approche algérienne pour la résolution de la crise libyenne consistant à favoriser la solution politique continue d'être soutenue de par le monde. Mercredi dernier, l'Union européenne a affirmé soutenir clairement cette approche visant à favoriser «une solution libyenne» à la crise qui secoue le pays.

C'est, en tout cas, ce qu'a affirmé à Bruxelles le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. «La chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini a affirmé clairement qu'elle est, ainsi que l'Union européenne (UE) avec l'approche de l'Algérie et le rôle distingué des pays voisins» pour le règlement de la crise en Libye, a-t-il déclaré à l'issue d'une rencontre avec cette dernière au siège du Service européen pour l'action extérieure (Seae). La position de l'UE vis-à-vis de l'action diplomatique de l'Algérie en faveur du règlement de la crise libyenne «nous encourage à déployer plus d'efforts pour amener les protagonistes libyens à travailler

ensemble, avec un rythme plus soutenu, afin de parvenir à un accord et une solution libyenne que la communauté internationale pourra soutenir», a-t-il ajouté. Qualifiant ses entretiens avec la haute représentante de l'UE aux Affaires étrangères et la politique de sécurité de «substantiels», M. Lamamra a assuré avoir examiné «profondément» avec Mogherini la question de la situation dans la région du Sahel et de la paix au Mali dans la mesure où l'UE a participé à la médiation et aux négociations ayant permis la conclusion de l'accord de paix, issu du processus d'Alger et participe, aujourd'hui, au Comité de suivi de la mise en œuvre de cet accord. Evoquant la coopération entre l'UE et l'Union africaine (UA), le chef de la diplomatie algérienne a indiqué que les deux parties sont «convaincues que les perspectives sont prometteuses». Selon le ministre des Affaires étrangères, «Mogherini s'est engagée à respecter ce qui a été convenu dans le cadre du partenariat stratégique entre l'Afrique et l'Europe», que ce soit sur le plan sécuritaire, dans la lutte contre le terrorisme ou en ce qui concerne le phénomène de la migration. L'Algérie qui a toujours prôné la solution poli-

tique a reçu plusieurs fois, ces derniers temps, différents dirigeants libyens. Elle s'engage aussi aux côtés d'autres pays, notamment les pays voisins à convaincre les parties libyennes à s'asseoir autour d'une même table. Ainsi, pour tenter de rapprocher les positions entre les dirigeants libyens, les pays voisins, l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte ont convenu de se réunir le 1<sup>er</sup> mars prochain à Tunis. Afin de préparer le terrain aux Libyens pour qu'ils réussissent, eux-mêmes, leur transition, les pays voisins réfléchissent aux moyens d'utiliser au mieux l'option diplomatique conformément à l'accord politique signé le mois de décembre 2015 sous l'égide des Nations unies. Les dirigeants libyens sont parvenus, à l'issue d'une série de rencontres tenues dans plusieurs pays voisins dont l'Algérie, l'Egypte et la Tunisie, à un accord consacrant plusieurs constantes nationales «indéniables et immuables» dont la préservation de l'unité de la Libye et de son intégrité territoriale, ainsi que les exigences actuelles impliquant l'établissement d'un Etat fort qui jouit d'institutions solides, d'un peuple uni et d'une armée opérationnelle.

S.A.M.

### Algérie-UE Réunion du Conseil d'association le 13 mars prochain

Le Conseil d'association Algérie - Union européenne (UE) se réunira le 13 mars prochain à Bruxelles, a annoncé mercredi dernier le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

«Nous avons convenu de tenir notre Conseil d'association le 13 mars prochain et nous nous sommes également mis d'accord sur une série de visites de responsables européens en Algérie après la réunion du Conseil», a-t-il déclaré à l'issue de sa rencontre avec la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini. Cette réunion sera présidée par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra et la haute représentante de l'UE aux Affaires étrangères et de la politique de sécurité, Federica Mogherini.

Selon le ministre des Affaires étrangères, «un certain nombre d'accords sera signé» à l'occasion de ce Conseil dont le document portant les priorités du partenariat stratégique entre l'Algérie et l'UE, finalisé lors de la réunion tenue en décembre à Alger au niveau des experts.

Ce document dont les grands axes portent sur divers aspects allant de la bonne gouvernance, la démocratie, l'Etat de droit à la mobilité et la circulation des personnes en passant par la coopération dans le domaine sécuritaire et énergétique, a été adopté mercredi par le collège des Commissaires européens.

Le Conseil de l'UE qui représente les 28 Etats membres de l'UE devrait se prononcer sur ce document dans les prochains jours.

«Il s'agit d'accompagner l'Algérie dans ses réformes aussi bien sur le plan politique qu'économique à travers la diversification de son économie», a expliqué une source diplomatique.

Pour M. Lamamra, ce document «cristallise une nouvelle vision concernant les besoins de l'Algérie sur le plan économique par rapport à ce qui a été convenu dans l'accord d'association» signé entre les deux parties en 2002 et mis en œuvre en septembre 2005.

Il a estimé, à cet égard, qu'une nouvelle interprétation positive des dispositions de cet accord s'est imposée en raison de l'évolution de l'économie algérienne lui permettant de faire l'impasse sur l'importation de certains produits qui étaient consacrés dans l'accord.

Le «rééquilibrage des liens de coopération» intervient pour consacrer la place de l'Algérie dans son partenariat avec l'UE en tant que premier partenaire économique de l'Union dans la région, a-t-il ajouté.

10 ans après l'entrée en vigueur de ce cadre de coopération qui a instauré un dialogue ouvert et une collaboration globale incluant les dimensions politiques, sécuritaires, économiques, commerciales, financières, culturelles et humaines, l'Accord d'association n'a pas pour autant permis d'atteindre les résultats escomptés par la partie algérienne.

Depuis la conclusion de cet accord, la position commerciale de l'UE n'a eu de cesse de se renforcer au détriment de l'économie nationale. En 2010, cette situation a amené le gouvernement algérien à procéder au gel unilatéral des concessions tarifaires accordées à l'UE en vertu de l'Accord d'association.

Après huit rounds de laborieuses négociations, un compromis sur le report de la zone de libre-échange, prévue en 2017 à 2020 a été trouvé.

R. N.

Crédit à la consommation

# Vers la fin des taux bancaires excessifs

**Les taux d'intérêt accordés par les banques au crédit à la consommation ne pourront dorénavant, excéder un certain seuil, déterminé par la Banque d'Algérie. Cette haute autorité monétaire est en train de préparer un plafonnement d'intérêt bancaire pour protéger le citoyen de certaines pratiques abusives.**



Par Karima Nacer

**D**epuis septembre dernier, la Banque d'Algérie mettait les banques en garde contre les taux d'intérêt excessifs, une pratique à laquelle s'adonnaient certains banquiers depuis le retour du crédit à la consommation.

Une instruction de la Banque centrale, datée du 1<sup>er</sup> septembre dernier, relancée depuis peu, a défini comme étant un taux d'intérêt «excessif» tout taux effectif global qui excède de plus de 20% le taux effectif moyen pratiqué par les banques et établissements financiers au cours du semestre précédent pour des opérations de même nature. «Tout ce qui dépasse ce seuil de 1/5<sup>ème</sup> est considéré comme un taux excessif et la Banque d'Algérie doit le rabaisser et corriger le taux nominal avec les

accessoires qui lui sont liés», souligne le directeur général du crédit et de la réglementation bancaire à la Banque d'Algérie, Mohamed Lahbib Goubi qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale. Après plusieurs rappels à l'ordre, cette autorité monétaire a décidé de mettre fin à ces pratiques frauduleuses. L'intervenant explique que son institution est dans l'attente de la réception des déclarations des banques de leurs taux effectifs globaux pour finaliser son projet. Une instruction a été envoyée depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier aux banques pour qu'ils communiquent leurs «taux effectifs globaux», ce qui permettra, selon lui, à la Banque d'Algérie de calculer le «taux effectif moyen» pratiqué par la place qui servira à fixer le seuil à ne pas dépasser.

Cette démarche vise à

«contrecarrer la liberté des banques à fixer les taux d'intérêt créditeur et débiteurs afin de protéger les consommateurs contre les abus de ces banques, et en même temps à «limiter les dispersions dans les taux pratiqués par les banques pour les ramener vers un taux acceptable».

L'instruction de la Banque d'Algérie va plus loin et détermine les catégories d'opérations concernées par ce «plafonnement» de taux d'intérêt. Il s'agit, selon l'invité de la rédaction de la Chaîne III, des découverts bancaires, les crédits à la consommation, les crédits à court, à moyen et à long termes, les crédits de financement de l'habitat ainsi que le leasing. «Nous sommes en train de finaliser les modalités pratiques pour l'application effective de cette instruction avant la fin du trimestre en cours. Cela va pro-

téger les emprunteurs, mais surtout les consommateurs bénéficiaires des crédits à la consommation des taux d'intérêt abusifs», explique-t-il.

Selon les explications du DG du crédit et de la réglementation bancaire à la Banque d'Algérie, cette liste n'est pas définitive, elle est susceptible d'être modifiée sur la base des constatactions futurs et des discussions avec les banques.

Le représentant de la Banque d'Algérie, Mohamed Lahbib Goubi fera savoir, par ailleurs, qu'il n'existe aucune différence entre les banques conventionnelles et celles dites «islamiques». Elles sont traitées de la même manière et pratiquent toutes des taux d'intérêt et sont concernées par les taux bancaires excessifs, ajoute-t-il.

K.N.

## Grève des étudiants en pharmacie La reprise des cours se précise

Par Rachid Chihab

La grève qui paralyse depuis plus de deux mois toutes les facultés et départements de pharmacie du pays approche à sa fin. Les deux parties en conflit, à savoir les étudiants en pharmacie et les pouvoirs publics reprennent les contacts et sont d'accord à trouver des solutions aux problèmes posés, indique un communiqué de la Coordination nationale des étudiants en pharmacie, rendu public hier.

Ce dernier nous apprend qu'une séance de travail et de conciliation a été tenue jeudi après-midi au siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Elle a regroupé les représentants des étudiants avec le directeur des études supérieures, le conseiller du ministre, le président de la conférence des doyens, le président du CPN et un rapporteur. Cette réunion est une réponse du ministère à la demande d'audience déposée le 13 du mois en cours par les représentants des étudiants grévistes.

Lors des débats, les délégués des grévistes ont exigé des explications détaillées sur les modalités et les mécanismes de la concrétisation des revendications du volet pédagogiques. «L'objectif était clair : avoir un procès-verbal satisfaisant et précisant les modalités et les mécanismes de la concrétisation des revendications du volet pédagogiques», peut-on lire dans le document.

Par la même occasion, les représentants des étudiants ont transmis les doléances des étudiants tout en argumentant et éclaircissant ce qui empêche la reprise des cours et la suspension du mouvement de protestation. «Des propositions et des remarques ont été mises à la disposition des responsables qui ont assisté la réunion», affirme la même source. Elle ajoute : «En attendant le procès-verbal, la solidarité des étudiants en pharmacie au niveau national est indispensable plus que jamais».

La suite à donner à la grève sera décidée lors des assemblées générales qui auront lieu demain dimanche dans toutes les facultés et départements de pharmacie que compte le pays. D'après les échos, la tendance générale est favorable à la reprise des cours.

R.C.

Air Algérie

## Alleche prône un dialogue franc pour travailler dans un climat serein

**L**e directeur général par intérim d'Air Algérie, Bakhouch Alleche, prône la nécessité d'instaurer un dialogue «franc, sincère et continu» au sein de cette compagnie aérienne nationale pour travailler dans un «climat serein», a-t-il indiqué dans un entretien à l'APS.

«Il faut instaurer un dialogue franc, sincère et continu pour essayer de travailler dans un climat serein, puis tracer une feuille de route avec les partenaires sociaux afin d'éviter au maximum les perturbations que peut vivre une entreprise», souligne M.

Alleche qui a été désigné jeudi comme directeur général par intérim d'Air Algérie en remplacement de Mohamed Abdou Bouderbala appelé à d'autres fonctions. M. Alleche fait savoir qu'il procédera d'abord à une évaluation du Plan opérationnel à moyen terme (Pmte) 2013-2017 de cette compagnie publique, en cours d'exécution, pour lui permettre de «voir d'abord ce qui a été réalisé dans ce plan, et voir par la suite comment procéder selon l'avancement des différents dossiers».

Selon lui, il y aura prochainement une rencontre avec le

ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaâ Talai, ainsi qu'avec les cadres de l'entreprise «pour tracer la feuille de route d'orientation générale».

Cette feuille de route prendra en compte «les objectifs des pouvoirs publics et les recommandations des cadres de l'entreprise», et qui sera appliquée par la nouvelle direction «pour le redressement de l'entreprise». Il a ajouté, dans ce sens, qu'avec la collaboration de tous les travailleurs d'Air Algérie, il «ne ménagera aucun effort» pour honorer la confiance des pouvoirs public et «apporter

un plus» à cette compagnie. En plus de la désignation de M. Alleche au poste de directeur général par intérim, le conseil d'administration d'Air Algérie a également élu jeudi son nouveau président en la personne d'Achour Abboud, membre de ce conseil et P-DG de la Banque nationale d'Algérie (BNA). M. Alleche a été installé à ce poste à l'issue d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale d'Air Algérie, qui a été présidée par M. Talai, en présence du ministre des Finances, Hadji Babaammi, et d'un représentant du ministère de

l'Industrie et des Mines.

Bakhouch Alleche a occupé plusieurs fonctions à Air Algérie durant plus d'une quarantaine d'années, a indiqué à l'APS, un responsable au ministère des Travaux publics et des Transports.

Il avait commencé sa carrière en 1975 au sein de cette compagnie aérienne comme pilote puis commandant de bord, et y a également exercé notamment comme instructeur de pilotes, directeur adjoint de la formation, directeur des opérations aériennes, directeur de la division exploitation et adjoint du P-DG d'Air Algérie.

Algérie-Arabie Saoudite

# Lever les obstacles devant l'exécution des projets

**Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a estimé, jeudi à Alger, important de lever tous les obstacles pouvant se dresser devant la réalisation des projets retenus entre les opérateurs économiques algériens et saoudiens.**



Les mémorandums d'entente signés mercredi dernier entre des entreprises algériennes et saoudiennes doivent avoir un impact positif sur la coopération économique bilatérale, a indiqué M. Bouchouareb lors des travaux de la 12<sup>ème</sup> session de la commission mixte algéro-saoudienne avant de saluer «le sérieux des experts en charge de la préparation de cette session».

Mercredi dernier, plusieurs sociétés algériennes et saoudiennes avaient signé huit mémorandums d'accord et de partenariat économique englobant divers domaines d'investissement lors d'une rencontre d'affaires.

Ces accords concernent le secteur de l'industrie de transformation du phosphate, de production d'engrais naturels et de papier, la gestion des structures médicales, des prestations hôtelières et l'entretien.

Selon M. Bouchouareb, la commission mixte bilatérale a examiné la coopération dans les domaines du commerce, des finances, des douanes, de la planification, de la prospecti-

ve et enfin des statistiques.

Elle s'est penchée également sur la coopération en matière de développement de la bourse, d'énergie, d'agriculture, de tourisme, de transports, de ressources en eau, d'environnement, d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, de formation professionnelle, de santé, d'habitat, d'urbanisme, d'affaires religieuses et de waqf, de jeunesse et des sports, d'affaires sociales, de solidarité et de famille, a-t-il poursuivi.

Il a précisé en outre, que la 4<sup>ème</sup> réunion du comité de suivi des projets et programmes retenus se tiendra en octobre prochain, rappelant que celle-ci permettra de faire le point sur la relance des mécanismes et le respect des engagements pris.

De son côté, le ministre de l'Investissement et du Commerce du Royaume d'Arabie Saoudite, Madjed Ben Abdallah Al Qassabi, a souligné «les larges perspectives qu'offre l'Algérie dans le domaine de l'investissement».

«L'investissement mondial n'a aujourd'hui point de fron-

tières», a-t-il dit avant d'estimer important d'«optimiser l'exploitation des opportunités qui s'offrent au plan de la coopération bilatérale».

Il a appelé aussi à l'ouverture d'autres domaines devant le secteur privé pour réaliser la prospérité économique, un point sur lequel la partie saoudienne insiste dans sa vision de 2020-2030. Intensification attendue de la coopération dans plusieurs domaines

La réunion de la commission mixte a permis d'arrêter un plan de travail futur touchant plusieurs secteurs et de débattre une série de textes juridiques dont la signature de certains est prévue ultérieurement, selon le rapporteur de la commission.

Il est prévu, par ailleurs, la programmation de rencontres consacrées aux secteurs des finances, de l'énergie, des mines et des minerais et l'exécution des recommandations relatives à l'agriculture, au transport maritime, au tourisme et aux ressources en eau.

Lors de cette réunion, il a été convenu de la mise en place d'une commission sectorielle

d'enseignement supérieur et de recherche scientifique et l'examen de la facilitation des inscriptions des enfants de diplomates dans les universités gouvernementales des deux pays respectifs.

Il est question de lancer le programme exécutif de coopération radiophonique et télévisuelle entre les deux pays et le programme exécutif du secteur de la jeunesse et des sports, actuellement dans sa mouture finale.

Les deux parties ont appelé à la tenue de la 4<sup>ème</sup> session du comité de suivi chargé des affaires religieuses.

La partie saoudienne a remis une initiative sur la santé et la sécurité professionnelle à la partie algérienne dans le cadre de l'échange d'expériences, outre l'échange d'un projet de mémorandum d'entente sur les affaires sociales. La commission a appelé enfin, à fixer la date de signature du programme de coopération entre l'Institut diplomatique des relations diplomatiques de l'Arabie Saoudite et l'Institut diplomatiques des relations internationales algérien. **R. L.**

## Il sera signé la semaine prochaine Mémorandum d'entente entre Sonatrach et Sabic

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a annoncé, jeudi à Alger, que le groupe Sonatrach et la société saoudienne Sabic sont parvenus, mercredi dernier, à un accord de partenariat dans le secteur de la pétrochimie. Une délégation de Sabic devrait arriver la semaine prochaine à Alger pour la signature d'un mémorandum d'entente et engager l'élaboration du plan d'action durant les six prochains mois, a poursuivi le ministre.

Sonatrach avait reçu mercredi dernier une réponse favorable à sa demande pour le début de l'étude du projet prévu entre les deux parties. Le ministre a qualifié l'accord de signe fort pour le développement des relations économiques entre les deux pays, appelés à être hissés au niveau des relations politiques. Le mémorandum d'entente porte sur trois projets dans le domaine de la pétrochimie à même d'ouvrir des perspectives prometteuses en termes de production, d'échange d'expertises, de connaissances et de technologies à long terme, a-t-il ajouté. La société saoudienne compte parmi les leaders mondiaux de l'industrie pétrochimique, en sus de produire des matériaux thermoplastiques, des engrais et des minéraux. **L. O.**

## Nécessité de promouvoir les investissements dans le secteur du tourisme

Le ministre saoudien du Commerce et de l'Investissement, Madjed Abdullah Al Qassabi, a souligné, jeudi à Alger, la nécessité de promouvoir et d'encourager les investissements entre l'Algérie et le Royaume d'Arabie Saoudite, notamment dans le secteur du tourisme.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa rencontre avec le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelouhab Nouri, le ministre saoudien a affirmé avoir proposé «une éventuelle affectation de programmes d'investissement dans le domaine du tourisme entre les deux parties», eu égard à «la place vitale de ce secteur dans la création d'emplois permanents au profit des jeunes Algériens».

Le ministre saoudien a mis l'accent sur l'impératif de «renforcer les investissements, catalyseur du développement», soulignant que «des hommes d'affaires saoudiens effectueront prochainement des visites de terrain pour s'enquérir des potentialités touristiques que recèle l'Algérie et renforcer les opportunités de l'investissement dans ce domaine».

Dans ce contexte, le ministre saoudien s'est félicité de la volonté politique algérienne qui a érigé le tourisme «en un secteur important et vital pour concrétiser le développement durable».

De son côté, M. Nouri a estimé que cette rencontre était «une occasion pour soutenir et promouvoir la coopération aux côtés des autorités saoudiennes dans le secteur du tourisme», ajoutant que l'Algérie «a fait d'importantes avancées dans le climat des affaires et les investissements».

**R. A.**

# Les projets d'investissement ne reflètent pas les potentialités économiques des deux pays

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb a estimé, jeudi à Alger, que les projets d'investissement concrétisés entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite entre 2002 et 2015 ne reflètent pas les potentialités des deux pays dans divers domaines économiques.

Lors d'une conférence de presse co-animée avec le ministre saoudien du Commerce et de l'Investissement, Madjed Abdullah Al Qassabi, à la fin de la 12<sup>ème</sup> session de la commission mixte, M. Bouchouareb a indiqué que le montant des 16 projets enregistrés entre 2002 et 2015 s'élevait à 416 millions USD, un chiffre, a-t-il dit, qui ne reflète pas les capacités et les potentialités des deux pays et leur volonté politique à promouvoir leur partenariat.

Concernant la création d'un joint-venture

pour le développement, l'exploitation, la valorisation et la commercialisation du phosphate de la nouvelle mine de Djebel El Ank (sud de la wilaya de Tébessa) entre le holding saoudien Radiola et Asmidal, relevant du groupe industriel des mines (Manal), M. Bouchouareb a affirmé qu'il était encore tôt d'évoquer le coût du projet. «L'accord a été signé mercredi dernier et le projet fera l'objet d'une étude profonde par un bureau international qui évaluera la demande de la partie algérienne et les objectifs attendus par la partie saoudienne pour déterminer après le volume de l'investissement, les secteurs et la superficie nécessaire». Huit mémorandums d'entente et accords de partenariat économique ont été signés, mercredi dernier à Alger, entre des entreprises algériennes et saoudiennes à la

faveur d'une rencontre d'affaires. Les accords portent essentiellement sur les industries de transformation du phosphate, de production d'engrais, de papier et la gestion des structures de santé ainsi que les prestations hôtelières et la maintenance.

A une question sur le financement de l'économie nationale, M. Bouchouareb a indiqué que l'Algérie «n'a, pour le moment, pas besoin de recourir à l'endettement, mais peut-être que nous pourrions y réfléchir pour certains projets dont la faisabilité est avérée».

De son côté, le ministre saoudien du Commerce et de l'Investissement, Madjed Abdullah Al Qassabi a indiqué que le groupe agroalimentaire Almarai a convenu avec des entreprises algériennes du même domaine d'une étude de faisabilité et d'un examen des opportunités d'investissement. **R. E.**

Selon la Banque mondiale

# L'Algérie émerge comme l'un des champions de l'énergie durable

L'Algérie a émergé comme l'un des champions de l'énergie durable parmi le groupe des pays en développement, selon un nouveau rapport de la Banque mondiale, publié mercredi dernier à Washington.



**S**elon cette étude intitulée «les indicateurs réglementaires pour une énergie durable», l'Algérie a réussi à s'imposer comme l'un des leaders en matière d'énergie durable en figurant parmi les 45 pays dans le monde dotés de politiques énergétiques solides.

Le rapport qui repose sur une nouvelle série d'indicateurs relève que la moitié de ces 45 leaders mondiaux, sont des pays en développement qui s'imposent de plus en plus comme des champions de l'énergie durable.

Il cite, à ce titre, l'exemple de l'Algérie, de l'Afrique du Sud

et de l'Égypte pour le continent africain et celui de la Chine, de l'Inde et de la Malaisie en Asie.

L'édition 2017 de ce rapport passe au crible les politiques de 111 pays dans trois domaines que sont l'accès à l'énergie, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Avec un score global de 69 points sur cent, l'Algérie a obtenu la note maximale de 100 points pour l'indicateur de l'accès à l'énergie, 55 points pour l'efficacité énergétique et 51 points pour le développement des énergies renouvelables.

Elle s'est positionnée, ainsi, dans la première catégorie des

pays cumulant un score entre 67 et 100 points, dite zone verte, selon ce classement qui en compte deux autres, jaune et rouge.

La BM relève que si ces pays on su prendre ce virage, l'ensemble des régions du monde, et en particulier l'Afrique subsaharienne, peuvent faire beaucoup mieux.

L'Afrique subsaharienne est la région la moins électrifiée au monde où près de 600 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité.

Plus de 40% des pays d'Afrique subsaharienne couverts par le rapport n'ont mis presque aucune mesure en

place pour accroître l'accès à l'énergie, contre moins de 10% pour les pays asiatiques.

Le Kenya, la Tanzanie, et l'Ouganda, qui disposent de cadres d'action très solides, font figure d'exceptions.

L'étude présente, par ailleurs, les domaines dans lesquels il convient d'intensifier les efforts, et cela concerne autant les pays développés que les pays en développement.

Les 10 premiers pays «à fort impact» sur le plan des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ont tous mis en place un cadre relativement robuste, souligne la BM.

Le rapport précise que pour améliorer l'accès à l'électricité, il faut veiller à ce que son coût soit abordable pour les consommateurs tout en préservant la viabilité financière des entreprises d'électricité.

Avec la chute du coût des panneaux solaires, l'électricité peut désormais être acheminée aux consommateurs qui ne sont pas alimentés par le réseau électrique.

Mais nombre de pays ont peu agi afin d'instaurer un environnement réglementaire permettant d'accélérer la diffusion des systèmes solaires domestiques, constate la BM.

Le rapport note enfin que les mesures visant à promouvoir les énergies renouvelables (cibles, incitations et institutions) sont nombreuses. La difficulté n'est plus de trouver des sources d'énergie renouvelables, mais de faire en sorte que les capacités croissantes de ces centrales soient pleinement intégrées au système électrique et servent à produire de l'électricité. **Y. O.**

Conseil économique et social de la Ligue arabe

## Tebboune préside les travaux de la 99<sup>e</sup> session

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, a présidé jeudi au Caire la réunion de la 99<sup>e</sup> session du Conseil économique et social de la Ligue arabe, consacrée au débat d'importantes questions relatives à l'action socio-économique arabe commune.

L'ordre du jour de cette session qui se déroule avec la participation de ministres de l'économie, des finances et du commerce des pays arabes en présence des représentants de différentes organisations arabes spécialisées, comprend d'importants points relatifs à l'action socio-économique arabe commune, notamment la définition des éléments du dossier économique et social à présenter au prochain Sommet arabe prévu en Jordanie.

Les participants s'attellent à discuter de l'évolution de la zone arabe de libre-échange et l'Union douanière arabe, outre la coopération entre la Ligue arabe et l'ONU au volet socio-économique, le suivi de la mise en œuvre des décisions du IX<sup>ème</sup> Sommet arabo-africain tenu à Malabo (Guinée équatoriale) et le dossier des investissements dans les pays arabes ainsi que le projet des ceintures vertes dans les pays arabes.

Au volet social, le Conseil aborde «plusieurs questions importantes» à l'instar des axes de coopération arabe et internationale, du Parlement arabe pour enfants et du plan d'éducation dans les zones de conflit et sous occupation dans le monde arabe.

R. A.

## Salon Talents et Emploi 1 000 postes d'emploi seront proposés

Quelque 1 000 postes d'emploi seront proposés par une cinquantaine d'entreprises, tous secteurs confondus, à l'occasion de la 16<sup>ème</sup> édition du Salon Talents et Emploi qui a ouvert ses portes jeudi au Palais de la culture Moudi Zakaria à Alger.

Cette manifestation de trois jours constitue «un espace de rencontre entre demandeurs d'emplois et les différentes entreprises publiques et privées à la recherche d'employés», a déclaré à l'APS, M. Rafik Chala, responsable à Evénement emploi, organisatrice du salon. Il a précisé que l'objectif de cette édition, qui prévoit entre 15 000 et 16 000 visiteurs, est de permettre à «1 000 chercheurs d'emploi de trouver un poste de travail».

Des dizaines de jeunes munis de leur curriculum vitae (CV) ont commencé, dès l'ouverture du salon, à visiter les différents stands en quête d'informations d'embauche.

Pour M. Chala, le salon est également «une sorte de facilitations pour des entreprises venant des secteurs de distribution, des banques, des services et de la production à la recherche, aussi bien des cadres que de main-d'oeuvre». Il a souligné à l'occasion que le salon est destiné à toutes les catégories de demandeurs d'emploi, incluant les étudiants, les jeunes diplômés, les employés débutants, les cadres confirmés et mêmes les cadres dirigeants. Devenue une tradition, la participation des entreprises au salon leur permettra d'actualiser et élargir leurs bases de données «pour davantage d'efficacité dans le recrutement des compétences», selon les organisateurs. «Sa régularité et la pertinence de ses ciblés font de ce rendez-vous, l'espace qui répond aux besoins, parfois urgents, des entreprises pour la réalisation de leurs objectifs stratégiques», précise-t-on.

L. O.

Création de la filiale de Sonatrach à Londres

## «Motivée par des marges de bénéfice encourageantes» selon Sellal

**L**e Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué, jeudi à Alger, que la création, en 1989, de la filiale de Sonatrach à Londres pour la commercialisation du gaz vers l'Europe était motivée par les marges de bénéfice intéressantes et le déficit en matière d'approvisionnement et de capacités d'importation.

Dans une réponse à une question orale du Conseil de la nation, lue en son nom par la ministre chargée des relations avec le Parlement, Ghania Eddalia, le Premier ministre a précisé que la création de Sonatrach Pétrolier Corporation (SPC), filiale basée à Londres du groupe Sonatrach s'inscrivait dans le cadre de la stratégie nationale pour la commercialisation des hydrocarbures à l'étranger.

Répondant à l'interrogation sur la finalité de la création d'une filiale de Sonatrach dans la capitale du royaume britannique, M. Sellal a précisé que cette structure activait essentiellement dans le secteur du commerce et du shipping des hydrocarbures. «Elle achète les produits pétroliers à Sonatrach pour les commercialiser dans

toutes les régions du monde».

La flotte de cette filiale est composée de deux grands GPlers Reggane et Djanet avec une capacité de 84 000 M<sup>3</sup> chacun et trois autres Adrar, Ghoud Enouss et Hassi Messaoud d'une capacité moyenne allant jusqu'à 59 000 M<sup>3</sup> chacun, a-t-il dit.

Elle compte également un navire de transport de pétrole brut d'une capacité de 2 millions de barils, a ajouté le Premier ministre. A une question du même membre du Conseil de la nation pour savoir pourquoi cette filiale n'a pas été intégrée à la société algérienne de transport maritime des hydrocarbures et produits chimiques (Sntm Hyproc) basée à Oran, M. Sellal a répondu que la filiale de Sonatrach à Londres était de droit britannique et devait se soumettre à la législation en vigueur dans ce pays.

«Sonatrach, comme les grandes compagnies pétrolières mondiales, encadre sa politique commerciale selon plusieurs indicateurs objectifs visant à gagner de plus grandes parts du marché des hydrocar-

bures marqué par une concurrence féroce», a soutenu le Premier ministre estimant que la création de la filiale londonienne traduisait la volonté du groupe de conforter son positionnement et sa compétitivité.

Par ailleurs, répondant à une autre question sur le projet de réalisation d'un centre de formation de la ressource humaine relevant du secteur dans la wilaya d'Illizi, il a indiqué avoir donné des instructions lors de sa visite dans cette wilaya en 2013 pour programmer le projet afin de satisfaire les besoins du groupe Sonatrach et créer de l'emploi au profit des jeunes de la région.

Un site a été affecté initialement pour abriter le centre et l'entreprise nationale de génie civil a été chargée de l'aménager et définir les spécialités de formation mais la réalisation a buté dès les premières étapes contre des difficultés liées au statut juridique du site proposé, a-t-il poursuivi, assurant que les efforts se poursuivaient pour trouver un autre site devant abriter le centre. **R. E.**

Boumerdès

# 5<sup>e</sup> foire nationale de l'olive et dérivés à Beni Amrane

Le coup d'envoi de la 5<sup>ème</sup> Foire nationale de l'olive et dérivés a été donné jeudi, au niveau de la commune de Beni Amrane, avec la participation d'une soixantaine de professionnels de la filière, issus de différentes wilayas du pays.



Une grande affluence de citoyens a caractérisé l'ouverture de cet événement agricole, qui sera abrité trois jours durant, par le complexe sportif de proximité de Beni Amrane, car en plus de son caractère promotionnel, cette foire est également commerciale, a-t-on constaté.

La manifestation, organisée par la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya, en collaboration avec la Chambre locale d'agriculture, et les services de la commune de Beni Amrane, englobe divers stands pour l'exposition des différents types d'olives, d'huile d'olive et dérivés, un parc d'unités de transformation oléicole, des plats culinaires

cuisinés avec l'huile d'olive, des miels, ainsi que des produits de l'artisanat local.

Des dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes et des organismes financiers y sont, aussi, représentés en vue de faire la promotion des incitations assurées par l'Etat, au profit des jeunes désireux d'investir dans les filières agricoles.

Selon ses organisateurs, cette foire nationale, qui sera clôturée par la récompense des trois meilleurs producteurs d'huile d'olive, participe à la dynamisation de la filière oléicole, tout en assurant un cadre organisé pour la commercialisation de l'huile d'olive, parallèlement à l'encouragement de l'extension

du verger oléicole local, en vue de relever le volume de production de la wilaya, et d'en baisser les prix.

La production d'olives a enregistré un «recul sensible» durant la campagne oléicole locale, qui se poursuit toujours, a indiqué à l'APS, la directrice des services agricoles de la wilaya, Belkabi Ourdia, en marge de cette foire.

Elle a signalé une production prévisionnelle de 93 000 q d'olives pour la présente campagne, contre une collecte de près de 114 000 q réalisée en 2016. D'où un «recul» attendu dans la production d'huile d'olive qui devrait atteindre, cette année, pas plus de 567 000 litres contre près de deux millions de

litres obtenus, la campagne précédente, selon cette responsable.

Ce recul dans la production d'huile d'olive a engendré une hausse dans ses prix. Le litre d'huile d'olive est écoulé actuellement dans une fourchette entre 650 à 750 DA.

De nombreux facteurs peuvent expliquer ce recul dans la production d'olives, dont principalement le retard enregistré dans les chutes de pluie, et les vents chauds du mois de novembre dernier, qui ont endommagé les olives avant leur mûrissement, en plus de certaines maladies des arbres, a ajouté Mme Belakbi. **K. M.**

Adrar

## Plus de 3 000 oiseaux migrateurs recensés

Pas moins de 3 071 oiseaux migrateurs ont été dénombrés durant la période hivernale pour le recensement de cette richesse avifaune migratrice à travers le territoire de la wilaya d'Adrar, a-t-on appris jeudi des responsables de la conservation locale des forêts.

Retenue dans le cadre de la convention internationale de protection de l'avifaune, cette opération de recensement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel de recensement pour les escadrons d'oiseaux migrateurs ayant élu domicile dans les zones humides, en vue d'enrichir la banque de données sur ces espèces de l'organisation mondiale de la vie sauvage (Omvs-GWP), a expliqué le conservateur des forêts d'Adrar.

Confié à cinq agents de la conservation,

en coordination avec le réseau national des ornithologues, le recensement de ces tribus volatiles a été mené entre les 3 et 24 janvier dernier au niveau des huit zones humides d'Adrar, dont deux classées mondialement, à savoir Sebkheth Timi et Tamentit, et les Sebkhha de Timimoune, d'Ouled Saïd, les plans d'eau formées par les exutoires d'eaux usées des agglomérations urbaines et installations industrielles, a précisé le conservateur de forêts, Mounir Demdoum.

Selon le même responsable, les 3 071 oiseaux migrateurs recensés par les ornithologues, à leur retour de la région du Sahel, représentent 24 espèces avifaunes, appartenant à neuf familles d'oiseaux, dont la tadorne casarca, la cigogne, la tadorne de Belon et le canard souchet.

Les oiseaux migrateurs font partie, outre les autres composantes d'espèces faunistiques et floristiques, des facteurs enrichissant la biodiversité locale et dénotant de la bonne santé de l'écologie et l'environnement local, a-t-il souligné.

La Conservation des forêts a opté, au regard de l'importance de la protection de ces espèces avifaunes migratrices et de la biodiversité, pour l'organisation d'activités de sensibilisation en direction des clubs verts des établissements pédagogiques, à travers des excursions et sorties aux sites de prédilection des oiseaux migrateurs rares, en vue de leur permettre de s'informer des zones humides et leurs composantes et des autres plans d'eau formés par les exutoires et devenus des espaces écologiques. **M. H.**

Wilaya de Saïda

## Participation de 15 wilayas à la Foire régionale d'artisanat

La Foire régionale de l'artisanat s'est ouverte jeudi à la Chambre d'artisanat et des métiers de Saïda, avec la participation de 15 wilayas de l'ouest et sud-ouest du pays.

Différents métiers traditionnels sont exposés à cette manifestation qui dure jusqu'au 23 février en cours, notamment de sellerie, de poterie, de gâteaux traditionnels, de tapisserie, de couture, de vannerie, d'alfa, apicole et oléicole.

Cette foire est marquée par l'introduction d'ateliers de pâtisserie traditionnelle du terroir et un autre d'art culinaire (couscous), a-t-on constaté.

Cette foire régionale entrant dans le cadre des semaines de l'artisanat, initiées par le ministère de tutelle, enregistre la participation de plus de 30 artisans.

Des journées d'information et de sensibilisation au profit des artisans sont prévues sur les marchés publics, les impôts et les assurances (Casnos), selon les organisateurs.

Le directeur de la Chambre d'artisanat et des métiers, Tahar Miloud Djebbar, a indiqué que ce genre d'exposition vise à créer un espace aux artisans pour échanger les expériences et commercialiser leurs produits. Les produits exposés sont très prisés par les citoyens de la wilaya, a-t-on ajouté.

Pour rappel, la Chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya recense plus de 4 000 artisans versés dans plusieurs activités.

R. K.

Biskra

## Opération de mise à niveau des espaces forestiers

Une vaste opération de mise à niveau de la forêt de Mezbal (Biskra), touchée récemment par un incendie, a été lancée, a indiqué, mercredi à l'APS le conservateur des forêts, M. Abdellatif Chikouche.

Les interventions prévues sur ce couvert végétal portent sur le reboisement des surfaces détruites par les incendies enregistrés au cours de la dernière saison estivale, a précisé le même responsable.

Il a également ajouté que des «actions préliminaires» consistant en la préparation des espaces forestiers avec, notamment l'élimination des branches sèches d'arbres et la réhabilitation des pistes forestières, précéderont la campagne de reboisement.

Le couvert végétal de la forêt de Mezbal, située dans la commune de Mezirea, à l'est de la capitale des Zibans, sur le versant sud des montagnes des Aurès est constitué de pin d'Alep, de genévrier et de chêne en plus d'une variété de plantes comme l'armoise et l'alfa, selon les données des services de la conservation des forêts.

L'incendie de la forêt de Mezbal s'est produit le 14 juillet dernier et la maîtrise des flammes a nécessité plus d'une semaine, engendrant la destruction de 480 ha de patrimoine végétal dont 430 ha d'arbres forestiers, a-t-on rappelé à la conservation des forêts.

K. L.

Dounia Parc (Alger)

# Choisi pour abriter le projet de fermes pilotes

**L'espace "Dounia Parc" choisi pour abriter le projet de fermes pilotes adoptés par la wilaya d'Alger à la fin 2016, a vu le lancement du plan d'aménagement d'espaces de loisirs et de plantation d'agrumes et d'oliviers, a-t-on appris mercredi auprès du Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER).**



La wilaya d'Alger a choisi la partie de "Dounia Parc" relevant de la commune de Delly Brahim pour le lancement de ce projet "pionnier" visant à aménager cette superficie en un espace de loisirs et à y planter des agrumes et des oliviers, outre des plantes odoriférantes et médicinales, a appris l'APS auprès du Directeur des études au BNEDER, Khaled Benmohamed. Le sol de "Dounia Parc" correspond parfaitement aux normes requises pour l'application du plan "Agriparc", alliant des espaces agricoles et de loisirs dans un style architectural particulier, a indiqué le même responsable, arguant qu'il s'agit de l'espace "idéal". Le projet d'exploitation de la superficie "Dounia Parc" (156ha), s'inscrit dans le cadre d'une large approche adoptée par la wilaya d'Alger depuis 2014 sous l'appellation "Agriparc",

un plan conciliant espaces verts et de loisirs séparant les agglomérations urbaines, a précisé la même source.

23 parcs ont été recensés à travers Reghaïa, Rouiba et Delly Brahim, outre les parcs de Kheraïssia (372 ha) et Cheraga (560), inscrits en sus du "Parc Dounia" au titre de la première étape pilote.

Le BNEDER a effectué une étude de sol et selon les premières données ces superficies sont adaptées à la culture d'agrumes et d'oliviers, et à la promotion de l'activité agricole artisanale qui implique la production de lait et dérivés et l'élevage du bétail, a précisé M. Benmohamed. Il s'agit, a-t-il ajouté, du premier projet pilote du genre sur le double plan national et africain, et "nous examinerons la possibilité de généraliser l'expérience aux autres parcs à travers le territoire national", a expliqué le même responsable. De son

côté, le directeur des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger M. Baâziz Nouredine a affirmé à l'APS que son département avait procédé à la plantation d'oliviers sur près de 8 hectares en attendant des conditions climatiques favorables pour poursuivre la plantation d'une série d'arbres à des fins scientifiques et pédagogiques. Dounia Parc va bénéficier de davantage de protection après son rattachement au projet des fermes pilotes pionnier en Afrique, a ajouté M. Baaziz. Concernant la production d'olives, d'agrumes et le développement de l'apiculture et autres, il a souligné que cette mission s'inscrivait en droite ligne avec le caractère commercial et économique de l'Office des parcs de sport et de loisir de la wilaya d'Alger (OPLA). Aucun changement ne touchera Dounia Parc et la mission de la direction des forêts est le suivi et la mainte-

nance pour garantir une sécurité biologique digne de ce projet outre l'élaboration d'une étude pour améliorer le sol argileux du parc, a précisé l'intervenant.

La wilaya d'Alger vise, dans le cadre du plan stratégique d'aménagement à l'horizon 2035, à éviter la mitoyenneté urbanistique qui génère une pression sur la population, à définir les prérogatives des collectivités locales et à mettre un terme aux éventuels dépassements notamment en ce qui concerne la gestion des déchets, a expliqué M. Benmohamed. Le bureau d'études agricoles va procéder à "une étude" sur les 23 fermes recensées à Alger en collaboration avec le Schéma national d'aménagement du territoire (SDAT), les communes, les circonscriptions administratives ainsi que les associations, les professionnels et les investisseurs.

R. A.

Autoroute Est-Ouest

## Travaux de remise en état à Bouira

■ Des travaux de remise en état ont été engagés mardi dernier à la section autoroutière de Benharoun (wilaya de Bouira) suite à certaines dégradations de la chaussée, rendant nécessaires des aménagements de la circulation, a indiqué mercredi l'Algérienne de gestion des autoroutes (AGA) dans un communiqué.

Afin de garantir le bon déroulement des travaux et la sécurité des usagers et des équipes d'intervention, le trafic autoroutier vers Bouira est basculé vers les voies du sens vers Alger, précise la même source.

En outre, le trafic autoroutier vers Alger connaît, durant ces travaux, un rétrécissement de voies (passage de 3 à 2 voies) juste à la sortie du tunnel de Djebahia.

En conséquence, l'AGA avise les usagers de respecter la signalisation mise en place à l'approche de la zone des travaux.

Du fait que la section autoroutière de Benharoun est à risque de brouillard, l'AGA recommande aussi aux automobilistes qui empruntent cet itinéraire d'être "vigilants et très prudents" à l'approche du chantier.

L. O.

Souk-Ahras

## Extension de la surface réservée à l'oléiculture

■ La superficie réservée à l'oléiculture dans la wilaya de Souk-Ahras s'est étendue à 8500 hectares, au cours de la saison agricole actuelle, contre 4.600 hectares durant les trois dernières années, a-t-on appris mercredi, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Selon le chef de service de la production et du soutien technique auprès de la DSA, M. Mohamed-Hamza Kamel, la nouvelle surface oléicole totalise 1,5 million d'oliviers, dont 680.000 productifs.

Il a ajouté que la concrétisation du programme de plantation d'olivier, arrêté par les services agricoles en coordination avec la conservation locale des forêts, ainsi que l'accompagnement des oléiculteurs, à travers des sessions de formation axées sur l'itinéraire technique dans le domaine oléicole ont favorablement contribué à l'augmentation de la surface oléicole.

Traditionnellement concentrée dans les communes du nord de la wilaya de Souk-Ahras, l'oléiculture "gagne du terrain et se pratique, de plus en plus, dans les localités arides de la région Sud, d'Oued Keberit, Terraguel et d'Oum El-Adhaïm, pour atteindre une superficie de 800 hectares, à la faveur de gigantesques efforts déployés pour booster cette filière, a encore souligné le même responsable.

Plusieurs facteurs ont concouru au développement de la filière oléicole dans cette wilaya, dont la concrétisation des divers programmes inscrits dans le cadre du Fonds national de développement rural, les projets de proximité pour le développement rural, et le programme du Haut-commissariat au développement de la steppe, a-t-on encore soutenu.

La superficie globale de la filière oléicole de la wilaya s'étend sur une multitude de localités, à l'instar d'Ouled Moumen, Khedara, Merahna, Haddada, et Sidi Fredj, ainsi que Drea, M'daourouch, Tiffach, Bir Bouhouche, et Oum El-Adhaïm, note le même responsable, rappelant que la technique d'irrigation goûte à goûte a touché jusqu'à présent, pas moins de 800 hectares des superficies réservées à l'oléiculture.

Pas moins de 4 000 hectares ont permis la cueillette de 104.880 quintaux d'olives, à l'issue de la dernière campagne, dont 26.220 quintaux d'olives de table et 78.660 quintaux destinés à l'extraction de l'huile d'olive, relève M. Kamel.

Par ailleurs, ce programme de plantation d'oliviers a favorisé l'amélioration des revenus des petits agriculteurs, la création de nouveaux emplois et la fixation des habitants dans leurs régions tout en oeuvrant à conserver le couvert végétal de plusieurs zones dans la wilaya.

R. O.

Azeffoun (Tizi Ouzou)

# Livraison de 5 établissements scolaires à la prochaine rentrée

Cinq nouveaux établissements scolaires ouvriront leurs portes à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire dans les communes d'Akerrou, Azeffoun et Aït Chafaâ relevant de la daïra d'Azeffoun, à une soixantaine de kilomètres au nord-est de Tizi Ouzou.

Lors d'une visite sur terrain, le wali a instruit les responsables locaux d'assurer un suivi régulier des structures éducatives en réalisation et dont la réception est prévue pour la prochaine rentrée, dans le but d'améliorer les conditions de scolarisation.

Dans la commune d'Azeffoun, trois projets sont attendus à la rentrée de septembre dans la zone de Tifrest, à savoir un lycée de 1000 places pédagogiques, une école primaire et un CEM.

La zone de Tifrest connaîtra également l'ouverture d'un nouveau CEM qui est à 50% d'avancement et dont la réception est attendue pour mai prochain, a-t-on indiqué sur place.

A Aït Chafaâ, le wali s'est enquis de l'état d'un cinquième projet de secteur de l'Education, un collège construit en remplacement de l'établissement déjà existant qui sera achevé en juin 2017, selon les estimations de l'entreprise.

Toujours dans la commune d'Aït Chafaâ, Mohammed Boudarbali a visité les 60 logements livrés en 2012 dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire et qui demeurent non livrés à ce jour faute d'un réseau d'assainissement, a expliqué le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Il a indiqué qu'en l'absence d'un rejet,

l'assainissement n'est pas envisagé sur ce site qui renferme également 60 locaux commerciaux et une auberge de jeunes non exploitée pour la même contrainte.

"On ne devrait pas construire sur un terrain qui ne réunit pas toutes les conditions nécessaires pour recevoir un programme de logements. Aujourd'hui, nous sommes devant une situation de fait qu'on doit prendre en charge en dégageant les solutions qui s'imposent", a-t-il observé.

Le problème d'absence de réseaux d'assainissement est posé également au niveau de la commune d'Aghribs, où des projets de 500 logements AADL et 340 autres de la formule public locatifs en réalisation font face à une contrainte similaire, selon les explications des chargés des chantiers.

L. A.



# CONFLITS ▶▶

Pakistan

## Attentat-suicide dans un sanctuaire soufi, au moins 70 morts

**Au moins 70 fidèles soufis, dont 12 femmes et quatre enfants, ont été tués dans un attentat-suicide perpétré en pleine prière dans un lieu saint du sud du Pakistan. Le groupe terroriste État islamique a revendiqué l'attaque.**



**A**u moins 70 personnes, dont 12 femmes et quatre enfants, ont été tués et plus de 150 autres blessées par l'explosion d'une bombe actionnée par un kamikaze, jeudi 16 février, dans un temple soufi dans le sud du Pakistan, a annoncé la police à l'AFP. L'attentat a été revendiqué par l'organisation État islamique (EI) via son organe de propagande Amaq. Le groupe jihadiste considère le soufisme comme une branche hérétique de l'islam.

L'attentat s'est produit dans la ville de Sehwan, à environ

200 km au nord-est de la mégapole portuaire du Sud-Karachi. Un haut responsable du gouvernement local avait évoqué un premier bilan de 10 morts. «Nous craignons que le bilan n'augmente» encore, avait-il ajouté, précisant que des secours avaient été déployés sur les lieux de l'attaque pour venir en aide aux blessés.

L'attentat a été commis par un kamikaze qui s'est introduit dans le sanctuaire et s'est fait exploser parmi les fidèles, a indiqué une source policière. Le site était bondé en ce jeudi soir, considéré comme un jour sacré pour la prière par cette commu-

nauté.

Le Premier ministre, Nawaz Sharif, a réitéré sa ferme intention de continuer à lutter contre les islamistes sunnites et «de maintenir l'unité et l'identité du Pakistan». «Les forces de sécurité fédérales et provinciales et la police ont lancé avant l'aube une opération dans tout le pays et de très nombreux suspects ont été arrêtés dans différentes villes», a déclaré à l'AFP, un responsable gouvernemental sous couvert d'anonymat. L'opération devrait se poursuivre dans les prochains jours, a-t-il ajouté.

Au moins 18 terroristes ont

été abattus au cours de la nuit lors d'opérations dans la province du Sindh, ont indiqué de leur côté les Rangers, forces militaires affiliées au ministère de l'Intérieur. 13 autres ont été tués dans le nord-ouest du pays, selon la police de la ville de Peshawar.

Le Pakistan a subi cette semaine une série d'attaques-suicides. Elles ont frappé plusieurs villes du pays dont la capitale culturelle Lahore et Peshawar, chef-lieu de la province de Khyber Pakhtunkhwa (KPK), ainsi que les zones tribales frontalières de l'Afghanistan. **Agence**

Irak

## Au moins 52 morts dans un attentat à Bagdad

**U**ne voiture piégée a explosé dans le sud de la ville. L'attaque meurtrière a été revendiquée par le groupe djihadiste État islamique.

La capitale irakienne a été à nouveau la cible d'un attentat, le plus meurtrier depuis le début de l'année. L'explosion d'une voiture piégée a fait au moins 52 morts et des dizaines de blessés. Il s'agit du troisième attentat en trois jours à Bagdad, il a été revendiqué par le groupe djihadiste État islamique qui est, depuis la mi-octobre, la cible des forces irakiennes à Mossoul, son dernier grand fief d'Irak.

La puissante explosion s'est produite dans une zone de concessions automobiles dans le quartier de Bayaa, dans le sud de Bagdad, où quatre personnes avaient péri mardi dans un attentat à la voiture piégée, a précisé à l'Agence France-Presse un responsable du ministère de l'Intérieur. Des images diffusées par des militants sur les réseaux sociaux montraient des corps carbonisés et déchiquetés, ainsi que d'importants dégâts dans le quartier visé, alors que la Défense civile tentait d'éteindre le feu.

Un responsable du ministère de l'Intérieur a fait état de 52 morts et plus de 50 blessés,

un bilan confirmé de sources hospitalières. «Il y a beaucoup de victimes, pas seulement une ou deux», s'émeut Nasser, un jeune portant des gants latex tachés de sang. Il se trouvait près du lieu de l'explosion et est venu aider les blessés. «Il y en avait un ici, nous l'avons porté», raconte-t-il en pointant du doigt l'endroit derrière lui où se trouvait le blessé. «Nous avons trouvé une main ici, une jambe et un cœur là».

Le groupe djihadiste EI a revendiqué l'attaque, en affirmant avoir visé «un rassemblement de chiites», dans un communiqué diffusé par son agence de propagande, Amaq. La veille, le groupe djihadiste avait déjà revendiqué un attentat-suicide dans le quartier à majorité chiite de Habibiya, près du vaste quartier de Sadr City, dans le nord de la capitale. Un kamikaze avait fait exploser sa voiture piégée, tuant 11 personnes. L'organisation extrémiste sunnite considère comme hérétique la communauté chiite, majoritaire en Irak. Malgré ses revers au cours des derniers mois et la perte de terrain en Irak et en Syrie voisine, le groupe djihadiste parvient toujours à frapper en menant des attentats particulièrement meurtriers.

Depuis le lancement, le 17 octobre, de

l'offensive des forces irakiennes pour reconquérir Mossoul (nord), la deuxième ville du pays, Bagdad fait ainsi face à une recrudescence d'attentats de l'EI. Le 2 janvier, alors que le président français, François Hollande, était en visite en Irak, un attentat-suicide à la voiture piégée revendiqué par le groupe djihadiste avait tué au moins 35 personnes à Sadr City. Soutenues par la coalition internationale antidjihadistes dirigée par les États-Unis, les forces irakiennes ont repris le mois dernier la partie orientale de Mossoul, rencontrant une résistance farouche de la part des combattants de l'EI. Elles se préparent maintenant à lancer l'offensive pour reconquérir la partie occidentale, de l'autre côté du fleuve Tigre, plus densément peuplée.

Outre la lutte contre l'EI, qui s'était emparé en juin 2014 de vastes pans du territoire irakien, le pouvoir irakien est englué dans une crise politique. Il fait face depuis 2015 à un mouvement de contestation animé principalement par les partisans de l'influent chef chiite Moqtada Sadr et qui réclame une amélioration des services publics, des réformes politiques et accuse la classe politique de corruption ainsi que de népotisme. **AFP**

Escalade de violences au Yémen

### L'ONU appelle à la résurrection du processus de paix

Le regain de violences faisant plusieurs morts au Yémen au cours des derniers jours, a suscité l'émoi et l'inquiétude du chef de l'ONU, qui a lancé un appel à la «résurrection» du processus de paix, en vue de mettre fin à la souffrance des civils, et trouver une solution à ce conflit oublié.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, huit femmes et un enfant ont été tués dans un raid aérien qui a visé une cérémonie de deuil près de la capitale yéménite Sanaa, ont indiqué des sources médicales.

Cette nouvelle perte vient s'ajouter au bilan des pertes civiles du conflit au Yémen au cours de cette semaine, durant laquelle trois personnes, dont un enfant, ont été tués dans un attentat suicide à la voiture piégée dans une ville tenue par les rebelles houthis dans le centre du Yémen.

Plus tôt dans la semaine, 20 rebelles et soldats pro-gouvernement ont également été tués dans des combats dans l'ouest du pays, ont indiqué lundi dernier des sources militaire et médicale.

Théâtre d'une guerre qui oppose les forces gouvernementales aux rebelles houthis, le Yémen a été un terrain propice aux différents groupes terroristes Al Qaïda dans la Péninsule arabique (Aqpa) et l'organisation autoproclamée État islamique (EI/Daech), qui ont profité du chaos pour activer et se renforcer notamment dans le sud et le sud-est du Yémen.

Cette situation met en difficulté toutes tentatives de médiations onusiennes. Les protagonistes ont rejeté tous les plans de paix proposés par l'ONU.

Dans la mouture du dernier plan de paix soumis à l'approbation des parties en conflit, le représentant de l'ONU au Yémen, Ismaïl Ould Cheikh Ahmed, avait prévu «un partage de pouvoir», une option critiquée par le président yéménite, Abd Rabbo Mansour Hadi.

Après les échecs répétitifs des médiations de l'ONU à relancer les négociations de paix «mortes» entre les différentes parties, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a appelé lors de sa tournée au Proche-orient à la «résurrection» du processus de paix.

Imprégné du conflit yéménite lorsqu'il était Haut-commissaire pour les réfugiés, M. Guterres est déterminé à mettre fin aux souffrances du peuple yéménite, ajoutant que les voir souffrir ainsi lui «brisait le cœur», appelant à l'instauration d'une trêve afin de permettre la distribution d'aides humanitaires à la population.

Depuis l'intervention de la coalition arabe sous commandement saoudien en mars 2015 pour «aider le pouvoir à stopper la progression rebelle», plus de 7 400 personnes ont été tuées et plus de 40 000 blessées, alors qu'une grave crise humanitaire perdure. Le chef des opérations humanitaires de l'ONU, Stephen O'Brien, a prévenu le mois dernier que les Yéménites risquaient la famine «sans action immédiate». **R. I.**



# FRICAINES

Côte d'Ivoire

## Cocody, le quartier chic d'Abidjan, rempart contre le réchauffement climatique

**Deux mille arbres plantés en 2016, mille fois plus d'ici à 2030: Cocody, le quartier chic d'Abidjan surnommé le "Beverly Hills africain", veut devenir un rempart contre le réchauffement climatique et lutter contre la déforestation, avec un vaste projet "vert".**



**E**n Côte d'Ivoire, la forêt jadis immense se réduit désormais à peau de chagrin: sa surface a été divisée par huit en un demi-siècle, passant de 16,5 millions d'hectares au moment de l'indépendance en 1960 à deux millions d'hectares aujourd'hui, selon les chiffres officiels. Elle occupe désormais moins de 13% du territoire national contre 78% auparavant.

Or, la disparition des forêts entraîne des dérèglements climatiques en provoquant une baisse des précipitations, pourtant essentielles à la bonne culture du cacao, dans un pays qui en est le premier producteur mondial.

Fort de ce constat, la com-

mune de Cocody, qui abrite la résidence officielle du président ivoirien Alassane Ouattara, celles de la plupart des ambassadeurs et l'université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, la principale de Côte d'Ivoire, veut donner l'exemple.

"Cocody Commune verte" se veut projet pilote, les Ivoiriens cherchant une solution nationale au réchauffement climatique.

"Il faut d'ici à 2030 verdir Cocody en plantant deux millions d'arbres", explique à l'AFP le maire Mathias N'Gouan Aka, qui veut "séquestrer le CO2".

"Amoureux de la nature et féru d'astrologie", il est lui-même propriétaire, hors de sa commune, de nombreuses plantations de palmiers, d'hé-

véas et d'ananas.

Le projet a débuté par la plantation de 1.500 arbres le long d'un grand boulevard jouxtant l'Ecole nationale d'Administration (ENA). La commune s'est aussi lancée dans la réhabilitation d'une dizaine d'espaces verts, dont les 15 kilomètres de terre-plein d'un autre grand axe d'Abidjan, l'un des plus importants de la ville.

Au programme également, la plantation prochaine de palétuviers sur 30 kilomètres de berges de la célèbre lagune d'Abidjan, afin de reconstituer une végétation de mangroves en voie de disparition.

Cocody compte aussi se débarrasser de 5.000 taxis, des "vieux tacots qui occasionnent

une forte pollution" dans cette cité résidentielle de 192 km<sup>2</sup> qui abrite notamment l'hôtel Ivoire, le plus grand du pays, et le principal hôpital, le Centre hospitalier universitaire (CHU).

Le projet prévoit enfin l'abandon du charbon de bois au profit du méthanol dans ce quartier où le tiers de la population vit avec moins d'un dollar par jour, selon une étude de la Banque mondiale. Et ce, en subventionnant le méthanol, obtenu à partir de résidus de canne à sucre, dont la Côte d'Ivoire est l'un des premiers producteurs ouest-africains.

L'utilisation du méthanol est également censée réduire les maladies cardiaques et vasculaires liées à l'inhalation des fumées de charbon.

Ses concepteurs estiment que le projet va coûter au total 138 milliards de FCFA (environ 210,5 millions d'euros). Il est censé générer 100.000 emplois directs et 400.000 emplois indirects d'ici à 2030. La commune prévoit une contribution de quatre milliards de FCFA (6,1 millions d'euros).

Il faut donc attirer d'autres financements, explique Charles Koffi qui pilote le projet, ancien ambassadeur de la Côte d'Ivoire aux Etats-Unis et directeur de cabinet du maire.

Il a été présenté à la COP22, le rendez-vous mondial sur le climat qui s'est déroulé à la mi-novembre 2016 au Maroc, à Marrakech.

Le maire affirme que "ce projet novateur" a notamment séduit la ministre française de l'Environnement et de l'Energie, Ségolène Royal.

"A la fin du projet, 58 milliards de tonnes de carbone seront séquestrées", s'enthousiasme le maire. "C'est beaucoup d'argent" si l'on convertit en "crédit carbone", car "la tonne (de carbone) a un prix".

Agence

Mozambique

## Dégâts matériels après le passage du cyclone Dineo

Le cyclone Dineo, rétrogradé jeudi matin en dépression tropicale par les services météorologiques, a provoqué des dégâts matériels au Mozambique et continuait sa route vers l'Afrique du Sud et le Zimbabwe.

Selon de nombreuses vidéos et photos publiées sur les réseaux sociaux et reprises par les médias locaux, les vents forts qui accompagnent Dineo ont arraché des arbres et des toits sur la côte mozambicaine, notamment dans la ville d'Inhambane (sud). Les autorités mozambicaines ne faisaient état jeudi à la mi-journée d'aucun mort ou blessé lié au passage du cyclone. "Le cyclone tropical Dineo a frappé Inhambane entre 20h00 et minuit mercredi. Des vents forts, supérieurs à 100 km/h, des pluies torrentielles et une très forte houle" y ont été enregistrés, ont indiqué les services météorologiques sud-africains (SAWS). Entre 100 mm et 200 mm de précipitations sont tombés sur la côte sud du Mozambique entre les deux stations balnéaires de Vilanculos et Inhambane, selon ces mêmes services météorologiques. Dineo, qui se dirigeait jeudi matin vers l'Afrique du Sud et le Zimbabwe, est désormais considéré par le SAWS comme une "dépression tropicale". "Malgré une tendance à l'affaiblissement, (la dépression) fait toujours peser de forts risques pour les 36 à 48 prochaines heures, avec de fortes pluies et des risques d'inondations", ont toutefois averti les SAWS. Dès mercredi soir, la Croix-Rouge avait déployé 350 volontaires et du matériel d'urgence dans les zones risquant d'être les plus affectées au Mozambique. Les inondations sont fréquentes dans ce pays et souvent meurtrières. Ces phénomènes avaient causé la mort de quelque 800 personnes en 2000 et plus de 100 en 2015.

L. N.

Guinée

## La grève des enseignants continue après la rencontre avec Alpha Condé

Une grande rencontre entre leaders syndicaux de l'éducation et enseignants en grève depuis le 6 février dernier s'est tenue à la Bourse du travail à Conakry. Ce meeting avait pour objectif de rendre compte à la base de la rencontre entre les leaders syndicaux et le président Alpha Condé qui appelle à la fin du mouvement. Les enseignants réclament notamment des hausses des salaires ainsi que le recrutement des vacataires. Avec notre correspondant à Conakry,

Venus très nombreux pour écouter un compte rendu d'audience de leur leader au palais présidentiel, les enseignants guinéens ont décidé de poursuivre leur mouvement de grève entamé le 6 février dernier sur toute l'étendue du territoire national.

"On va se battre jusqu'au bout ! Jusqu'à la dernière goutte de notre sang ! Parce que nous avons arraché l'indice salarial dans le sang ! Nous irons jusqu'au bout pour atteindre l'objectif que nous nous sommes assigné, c'est-à-dire l'application correcte, complète, de nos points de revendication... ", assure l'un d'entre eux.

Cet autre syndicaliste se plaint des conditions de vie misérables des enseignants, qu'il qualifie de laissés pour compte : " Ils doivent nous payer avec un salaire décent ! Ça ne vient pas de leurs poches, ça vient du contribuable guinéen ! Nous, enseignants, nous avons droit à mener notre vie de façon heureuse et correcte ! " Au cours de leur rencontre de mercredi au Palais présidentiel, Alpha Condé avait pourtant promis de faire face à leurs revendications. "Nous ne voulons pas de promesses ! Il y a eu tant de promesses ! On nous a promis 24 000 francs de sacs de riz, on nous a promis un étudiant : une tablette, on nous a promis une autoroute... On nous a promis des choses ! Nous voulons maintenant une application correcte de ce qui a été dit verbalement. On en a marre du verbe, s'insurge un autre. Nous voulons des actes ! "

En attendant, les élèves et leurs parents prennent leur mal en patience.

Afrique australe

## L'ONU craint que l'invasion de chenilles s'étende

**L'**ONU a prévenu jeudi que l'invasion de chenilles légionnaires qui détruit déjà les plantations de céréales de plusieurs pays d'Afrique australe pourrait rapidement se propager à toute la région, menaçant la sécurité alimentaire et le commerce.

"C'est probablement seulement une question de temps avant que la plupart de la région ne soit affectée", a averti David Phiri, le coordinateur régional de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en conclusion d'une réunion d'urgence à Harare.

"Et ce qui est encore plus inquiétant, c'est que ce nuisible pourrait y rester", a-t-il poursuivi.

Experts et représentants de treize pays d'Afrique étaient réunis dans la capitale zimbabwéenne depuis mardi pour trouver des solutions contre l'invasion de la "che-

nille légionnaire d'automne", originaire des Amériques et récemment arrivée en Afrique.

Les participants à la réunion se sont mis d'accord pour "augmenter la surveillance, la coopération et le partage d'informations pour combattre la chenille", selon leur déclaration finale.

Les agriculteurs de Zambie, du Zimbabwe, d'Afrique du Sud mais aussi du Ghana sont victimes des ravages de cette larve.

La chenille légionnaire d'automne s'attaque au maïs, au blé, au millet ou au riz, qui constituent des aliments de base dans une région déjà handicapée par trois années de rude sécheresse.

Les conséquences de cette propagation pourraient ainsi être "catastrophiques" en terme de sécurité alimentaire, selon la FAO.

"L'Afrique australe est l'épicentre du problème de la chenille légionnaire d'automne mais d'autres pays déjà touchés en Afrique de l'Ouest sont aussi exposés au risque", a souligné M. Phiri, qui a plaidé pour une meilleure prévention au niveau transfrontalier.

Selon lui, le Brésil alloue 600 millions de dollars chaque année pour contrôler la propagation de cette chenille.

La Zambie et le Zimbabwe ont distribué des pesticides dans des provinces affectées. Sur le continent américain, des chenilles ont cependant développé une résistance à l'insecticide.

Les premiers spécimens de cette larve ont été repérés l'an dernier au Nigeria et au Togo. Certains experts les soupçonnent d'avoir traversé l'Atlantique à la faveur d'importations aériennes de plantes sud-américaines.

AFP

# D'abord l'ALENA, ensuite le mur : comment les États-Unis ont joué au pompier-pyromane avec le Mexique

**Il est peu probable que le président Trump puisse accomplir son rêve de forcer le Mexique à payer pour le mur le long de la frontière au sud des États-Unis. S'il est construit, ce seront sûrement les contribuables étasuniens qui paieront la facture, estimée à près de 50 milliards de dollars. Mais il est intéressant de se pencher préalablement sur les relations économiques entre le Mexique et les États-Unis afin de comprendre comment l'immigration en provenance du voisin du Sud est devenue un sujet à part entière dans la politique américaine au point d'être utilisée à son avantage par un personnage comme Trump.**

Par Mark Weisbrot

**L** ALENA (l'Accord de Libre Echange Nord-Américain) est un bon point de départ.

Alors que de plus en plus de personnes ont commencé à se rendre compte que ces accords trompeusement labellisés «de libre échange» ont causé du tort à des millions de travailleurs étasuniens, il est encore commun d'entendre dire autant à gauche qu'à droite que l'ALENA a été bénéfique pour le Mexique. Pourtant, cette affirmation est fortement contredite par les faits.

Si nous nous penchons sur les indicateurs les plus basiques en termes de progrès économique, l'augmentation du PIB ou le revenu par habitant, le Mexique se place à la 15ème place sur 20 pays latino-américains depuis qu'il a rejoint l'ALENA en 1994. D'autres indi-

cateurs montrent un panorama encore plus accablant. Selon les dernières statistiques nationales du Mexique, le taux de pauvreté était de 55.1% en 2014 - donc plus haut que le taux de 1994 qui était de 52.4%.

On retrouve la même chose pour les salaires : quasiment pas d'augmentation par rapport aux salaires de 1994 si l'on tient compte de l'inflation - à peine 4.1% en 21 ans.

Pourquoi est-ce que le Mexique s'en est si mal sorti avec l'ALENA ? Il faut bien comprendre que l'ALENA était la continuation de mesures économiques qui ont commencé dans les années 80 [2], sous la pression de Washington et du FMI, à un moment où le Mexique était particulièrement vulnérable à cause de sa crise de la dette et du contexte de la récession mondiale. Ces mesures ont inclus la dérégulation et la libéralisation de l'industrie, des investissements étrangers et de la propriété (70% du système bancaire mexicain est aujourd'hui détenu par des capitaux étrangers). Le Mexique a aussi laissé derrière lui les politiques de développement mises en place durant la décennie antérieure pour se tourner vers les nouvelles recettes néolibé-

rales qui l'ont encore plus lié à son voisin du nord et ses idées discutables en matière de développement économique.

L'objectif de l'ALENA était de verrouiller ces changements et ces mesures dans un traité international, afin de rendre plus difficile leur annulation. Il a été aussi conçu de façon à favoriser les multinationales, avec par exemple le droit de poursuivre en justice les régulations mises en place par les gouvernements et qui potentiellement réduiraient leur profits - même dans le cas de régulations dans le secteur de la santé publique ou la sécurité environnementale. Ces actions en justice sont tranchées par un tribunal composé majoritairement par des avocats d'affaires qui ne sont liés à aucun système légal national. Près de 2 millions d'emplois ont été détruits dans le secteur agricole mexicain, et des millions de personnes ont été déplacées, alors que le maïs subventionné [en provenance des États-Unis] a décimé les petits fermiers. De 1994 à 2000, l'immigration du Mexique vers les États-Unis a augmenté de 79%, avant de ralentir fortement les années suivantes. Quand au mur que voudrait

construire le président Trump, si l'économie mexicaine avait continué de croître après 1980 comme elle l'avait fait durant les deux décennies antérieures, les Mexicains auraient aujourd'hui le même salaire moyen que celui des Européens. Peu de Mexicains prendraient les énormes risques [que représentent traverser illégalement la frontière] pour aller vivre ou travailler aux États-Unis. Mais la croissance a chuté après 1980, suite à l'expérience [économique] échouée de Washington. Même si l'on ne se concentre que sur les 23 années qui ont suivi la signature de l'ALENA, le PIB par habitant n'a augmenté que de 29%, ce qui ne représente qu'une petite fraction comparé aux 99% d'augmentation durant la période 1960-1980.

En fin de compte, si jamais il est construit, ce mur causerait de lourds dommages environnementaux ainsi qu'économiques. Mais au final, ce sont les dommages sur le long terme causés par Washington aux dépens de l'économie mexicaine qui nous ont amené au point où un président américain en est à proposer de genre de solution tout à fait monstrueuse.

Mark Weisbrot



## Etats-Unis : Trump rejette toute collusion avec la Russie

**L**e président américain Donald Trump a démenti jeudi toute collusion avec la Russie de Vladimir Poutine pendant la campagne électorale, lors de laquelle les renseignements russes sont accusés d'avoir piraté des proches d'Hillary Clinton.

Lors d'une conférence de presse à la Maison-Blanche, le milliardaire a refusé de dévoiler son jeu quant à un éventuel rapprochement avec Moscou, laissant entendre que tout nouveau départ dans la relation n'était pas automatique et devrait d'abord servir les intérêts américains.

Après plusieurs jours de crise au sommet de l'Etat, Donald Trump a répondu aux dernières révélations de presse, fondées sur des fuites, faisant état de contacts répétés l'année dernière entre des membres de son équipe et des responsables proches du Kremlin.

"Non, non, personne de ma connaissance", a-t-il déclaré. "Je

n'ai rien à voir avec la Russie. A ma connaissance, aucune des personnes qui m'entourent non plus", a ajouté le président américain.

"Toute l'histoire de la Russie est une ruse", a tonné le milliardaire, en déplaçant le débat sur les fuites de renseignements.

Il a annoncé avoir demandé au ministère de la Justice d'enquêter sur "les fuites criminelles", émanant selon lui d'anciens de l'administration Obama.

La confrontation de plus d'une heure avec la presse a été l'occasion de s'expliquer sur le limogeage de son conseiller à la sécurité nationale, Michael Flynn.

Ce proche conseiller est tombé lundi soir après la révélation qu'il avait menti sur le contenu de ses conversations avec l'ambassadeur russe à Washington, en décembre, des discussions qui ont couvert le sujet très sensible des sanctions américaines contre Moscou, imposées par Barack Obama en représailles aux piratages informatiques

russes contre le parti démocrate.

Donald Trump a d'une part défendu M. Flynn et estimé que parler de sanctions entrerait dans le cadre général de son travail. Mais d'autre part, il a confirmé qu'il l'avait limogé parce qu'il n'avait pas dit la vérité.

"Quant à moi, je ne possède rien en Russie. Je n'ai pas de prêts en Russie. Je n'ai aucun accord en Russie", a-t-il ajouté sur le fond de l'affaire, qui agite le tout Washington depuis plusieurs jours.

"Vous pouvez dire ce que vous voulez sur la Russie, ce sont de fausses informations fabriquées pour compenser la défaite des démocrates, et la presse joue le jeu", a-t-il dit.

- Chasse aux fuites -

La chasse à l'homme qu'il a de facto lancée au sommet de l'Etat en raison des fuites pourrait semer la terreur au sein du conseil de sécurité nationale ou du reste de l'administration.

Le républicain s'est plaint que

les débats internes de l'administration ou ses conversations avec les dirigeants étrangers soient constamment éventés.

"Que se passera-t-il quand je m'occuperai de la Corée du Nord ?", s'est-il demandé.

CNN, le *New York Times* et le *Wall Street Journal* ont fait les frais de la fureur de Donald Trump. Il a dénoncé les "fake news", les fausses informations, notamment un article selon lequel les agences de renseignement faisaient de la rétention d'informations à son égard. Le bureau du directeur du renseignement national a démenti.

Interrogé sur des propos tenus l'an dernier, quand il avait déclaré son amour de Wikileaks, Donald Trump a souligné qu'il s'agissait aujourd'hui d'informations classées secret défense, et non des messages privés non classifiés.

De l'autre côté de l'Atlantique, deux ministres du gouvernement Trump en déplacement ont parallèlement posé leurs pions dans la

perspective d'une négociation avec la Russie.

Le secrétaire d'Etat, Rex Tillerson, a demandé à Moscou de "respecter les accords de Minsk et de contribuer à la désescalade de la violence en Ukraine", après une rencontre avec son homologue à Bonn.

Et à Bruxelles, le secrétaire à la Défense James Mattis, tout en assurant que son pays chercherait des terrains d'entente avec la Russie, a prévenu qu'il n'envisageait pas "maintenant" de collaborer au plan militaire. Il l'a appelée à "se conformer au droit international".

A Washington, Donald Trump a souligné qu'il n'avait "rien" donné à M. Poutine à ce stade.

"Je ne sais pas si nous concluons un accord", a-t-il dit. "Peut-être, peut-être pas. Ce serait plus simple pour moi d'être dur. Mais vous savez quoi ? Je veux faire ce qui sert les Américains".

AFF

# La guerre est devenue un moyen de gouverner

**Les gouvernements actuels suivent à la lettre la leçon de Bush. C'est comme chefs de guerre que les gouvernants créent le mieux l'adhésion. Face au chômage, il faut inventer des solutions et affronter la logique du profit. Quand on prend l'uniforme du chef de guerre, c'est tout de suite beaucoup plus facile, surtout dans un pays dont l'armée reste malgré tout l'une des mieux entraînées du monde.**

Par Capitaine Martin

**L**e lendemain des attentats coordonnés, perpétrés dans Paris le 13 novembre 2015, le gouvernement français a naturellement déclaré l'état d'urgence. Sous cet état d'exception, la police et d'autres institutions, notamment le ministère de l'Intérieur et les préfets (représentants locaux de l'État) se sont vues conférer un large éventail de pouvoirs, dont celui de perquisitionner des logements de jour comme de nuit et d'émettre des arrêtés d'assignation à résidence sans que l'autorisation d'un juge soit nécessaire.

L'état d'urgence a été prolongé de trois mois, une première fois le 26 novembre 2015, puis de nouveau le 26 février 2016, et de deux mois le 26 mai 2016. Il a depuis été régulièrement prolongé, officiellement dans le but de couvrir la période des élections nationales, prévues en avril-mai 2017.

Rien ne sera plus comme avant "avaient déclaré certains journalistes et hommes politiques après les attentats qui ont frappé la France. L'intensification des politiques et pratiques sécuritaires préexistantes ne s'est pas fait attendre. Mise en accusation des salafistes, des musulman-e-s, de l'islam ou des immigrés en général. À la parole des politiques, s'est joint l'acte... policier. Selon les chiffres publiés le 6 décembre 2016 par le gouvernement, depuis novembre 2015, 4.292 perquisitions de domiciles avaient été menées et 612 personnes avaient été assignées à résidence (et 434 personnes affectées).

Par ailleurs, en décembre 2016, 95 personnes étaient encore assignées à résidence. Rappelons qu'en février 2016, Amnesty International a rapporté que moins de 1 % des perquisitions de domiciles menées entre novembre 2015 et février 2016 (soit plus de 3.000) avaient donné lieu, au regard de la législation française, à des chefs d'accusation pour activités à caractère terroriste (excepté les infractions pour "apologie du terrorisme"), ce qui révèle à quel point cette mesure était disproportionnée...

La situation des migrants s'en est naturellement ressentie et les politiques orchestrées en la matière par l'Union européenne tendent à organiser les contrôles abusifs, la destruction des bateaux, les rafles et les chasses à l'homme avec leurs corollaires : enfermement de milliers d'êtres humains, absence d'accès aux droits les plus élémentaires, expulsions, refoulements, harcèlement, isolement.

Ces politiques et leur relais dans les médias construisent dans la population un imaginaire d'une Europe assaillie par un danger migratoire. Tout ceci pousse à un racisme de plus en plus décomplexé, assumé et revendiqué. Les passages à l'acte (violence raciste, organisations de riverains voulant "faire justice eux-mêmes", manifestations et émeutes, tabassages, expulsions illégales, menaces) sont de plus en plus fréquents. Les pouvoirs publics et leurs forces de police au mieux ferment les yeux sur la situation, au pire poussent à ces passages à l'acte qui leur facilitent la tâche et correspondent à des objectifs politiques.

Bien entendu, les causes des migrations et les causes de leur visibilité actuelle, dont les pays européens sont directement et évidemment responsables, ne sont jamais énoncées dans les discours



sur les migrations actuelles. La France était pourtant en guerre bien avant les attentats, lesquels ont largement servi de prétexte à intensifier ces engagements militaires. Ces dernières années, l'armée française est intervenue massivement en Afrique. La guerre est ainsi devenue un des derniers points forts des derniers mois de la présidence de Nicolas Sarkozy avec l'opération Harmattan en Libye mais aussi avec le passage à l'offensive de la force Licorne en Côte d'Ivoire pour faire tomber le régime de Laurent Gbagbo. Marchant dans les pas de son prédécesseur, François Hollande endosse pleinement le costume de chef des armées. L'opération Serval au Mali en 2013 qui se métastase à partir de l'été 2014 dans les pays de la sous-région avec l'opération Barkhane

est emblématique du retour en force du militaire comme pilier de l'influence française dans ses anciennes colonies africaines. Sangaris, en République centrafricaine, vient conforter cette politique. Présentées officiellement comme des victoires, ces interventions posent en réalité éminemment question.

L'intervention en Libye a eu des répercussions particulièrement néfastes sur le Mali. Dans ce pays, la France est intervenue pour combattre les groupes armés implantés dans le nord mais a, dans le même temps, remis en selle le Mouvement national pour la Libération de l'Azawad (MNLA), pourtant à l'origine de la crise. Avec Barkhane, et au nom de la "guerre contre le terrorisme", l'armée française est désormais durablement implantée au

Burkina Faso et au Niger, tout en relégitimant la dictature d'Idriss Déby au Tchad en en faisant le point nodal de ses guerres africaines. Enfin, en Centrafrique, la France s'est embourbée dans une guerre civile d'une rare violence dont elle était en même temps juge et partie.

Ces conflits doivent être désignés par leur nom : ce sont des guerres d'ingérence impérialiste. La France n'a aucun "rôle positif" dans ces interventions, malgré ses prétentions puisées à l'ancien répertoire colonial. Le discours belliciste entend anesthésier et tétaniser la population. Pourtant, comment ne pas rappeler les désastres que sèment ces guerres, les millions de morts, de blessés et de déplacés, la misère, le désespoir jetant les populations sur les routes, tandis que s'enrichissent les profiteurs de guerre, les multinationales vendeuses d'armes - la France tenant en la matière le quatrième rang mondial. Ce sont aussi des dépenses colossales, qui détournent l'argent public de dépenses sociales, culturelles et écologiques vitales. De surcroît, l'État qui mène ces guerres, en pompier pyromane, nous entraîne dans une spirale infernale ayant pour effet de renforcer la haine qui débouchera sur d'autres attentats. Les Rafale tuent des civils aussi innocents que ceux du Bataclan ou de Nice. Ces bombardements sont des bombes à retardement.

L'état de guerre proclamé encourage les peurs et crée la division. Le gouvernement socialiste a sapé l'État de droit et les droits humains, entretenant le racisme et la xénophobie tout en semant les germes de nouvelles violences et de nouveaux conflits. Les discours alarmistes et anxiogènes déclamés ici et là ainsi que la désignation d'ennemis intérieurs ont servi et serviront encore à légitimer des mesures disproportionnées qui portent atteinte aux droits fondamentaux, dans le but de mieux contrôler la population. La guerre est désormais devenue un moyen de gouverner ; elle est aussi une guerre sociale.

C.M.



Assassinat de Kim

# La Malaisie exige des échantillons ADN

**Le corps du demi-frère en disgrâce du dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un, assassiné en Malaisie, ne quittera pas le pays tant que la famille ne fournira pas des échantillons ADN, a averti vendredi Kuala Lumpur, malgré une requête de Pyongyang.**

**D**es médecins-légistes malaisiens tentent d'élucider le spectaculaire homicide de Kim Jong-Nam perpétré lundi, imputé par Séoul à des agents oeuvrant pour la Corée du Nord, pays d'Asie le plus fermé au monde.

Ces experts effectuaient vendredi des analyses à partir d'échantillons du défunt, afin de déterminer la substance toxique qui a apparemment été aspergée sur son visage au moment où il s'appretait à prendre un avion à l'aéroport international de Kuala Lumpur.

Des diplomates nord-coréens se sont opposés à l'autopsie, selon des responsables malaisiens, mais Kuala Lumpur est resté ferme en prévenant vendredi que le corps ne serait pas remis à Pyongyang tant que les procédures ne seraient pas achevées.

"Jusqu'ici, aucun membre de la famille ou proche n'est venu identifier ou réclamer le corps. Nous avons besoin d'échantillons ADN d'un membre de la famille pour établir le profil de la personne décédée", a déclaré à l'AFP Abdul Samah Mat, chef de la police de l'Etat de Selangor, où est situé l'aéroport.

"La Corée du Nord a adressé une demande pour la restitution du corps, mais avant de le remettre, nous avons besoin d'identifier le corps", a-t-il ajouté.

Les médecins du laboratoire, qui analysent des échantillons de sang et de vêtements, vont effectuer leurs travaux "au plus vite", a déclaré le docteur Cornelia Charito



Siricord, du département de chimie militaire au ministère malaisien des Sciences.

La police interrogeait de son côté deux suspectes, l'une détentrice d'un passeport vietnamien, l'autre d'un passeport indonésien, ainsi que le petit ami de cette dernière, un Malaisien.

Kim Jong-Nam, 45 ans, avait été attaqué lundi par deux femmes qui lui auraient jeté un liquide au visage dans le hall de départ de l'aéroport, où il devait embarquer pour Macao, région administrative de Chine où il a passé de nombreuses années en exil.

L'homme s'est ensuite plaint de maux de tête et hurlait de douleurs avant de succomber pendant son transfert à l'hôpital.

La Corée du Sud a pointé du doigt son voisin du Nord, citant un "ordre permanent" du dictateur Kim Jong-Un pour éliminer son demi-frère, et une tentative d'assassinat manquée en 2012, après que Kim Jong-Nam a critiqué le régime le plus fermé au monde.

Pyongyang n'a fait aucune déclaration concernant cet homicide, mais des diplomates nord-coréens s'étaient opposés à l'autopsie pratiquée par les enquêteurs malaisiens.

Des correspondants de l'AFP à Pyongyang ont constaté que les célébrations jeudi pour l'anniversaire

de la naissance de Kim Jong-II, le défunt père des deux Kim, s'étaient déroulées sans la moindre allusion à l'assassinat.

La police malaisienne a arrêté mercredi une femme de 28 ans détentrice d'un passeport vietnamien sous l'identité de Doan Thi Huong. Selon des médias locaux, cette suspecte a été vue sur des images de vidéo-surveillance portant un haut blanc frappé des lettres "LOL".

Des enquêteurs ont ensuite interpellé Muhammad Farid Bin

Jalaluddin, un Malaisien de 26 ans. Celui-ci a permis à la police d'appréhender sa petite amie, Siti Aishah, une Indonésienne de 25 ans, la deuxième suspecte.

Jakarta a confirmé que cette femme était une ressortissante indonésienne et que des diplomates lui apportaient une aide consulaire.

Kim Jong-Nam, un temps pressenti pour être l'héritier du régime, était tombé en disgrâce après avoir été arrêté en 2001 à l'aéroport de Tokyo avec un passeport falsifié de

la République dominicaine. Il aurait alors affirmé qu'il voulait visiter Disneyland.

Après cette mésaventure, Kim Jong-Nam avait vécu de fait en exil avec sa famille, à Macao, Singapour ou en Chine. Il se serait souvent rendu à Bangkok, à Moscou et en Europe.

Les annonces de purges, d'exécutions et de disparitions - certaines confirmées, d'autres non - sont fréquentes depuis l'arrivée au pouvoir de Kim Jong-Un fin 2011. **AFP**

Corée du Sud

## Le patron de l'empire Samsung placé en détention provisoire

**L**e patron de facto de Samsung, le plus grand conglomérat de Corée du Sud, a été placé en détention provisoire vendredi dans l'enquête sur le vaste scandale de corruption qui a valu à la présidente sud-coréenne Park Geung-Hye d'être destituée.

Vice-président de Samsung Electronics et fils du président du groupe, Lee Jae-Yong, 48 ans, est accusé entre autres d'avoir versé près de 40 millions de dollars de pots-de-vin à la confidente de l'ombre de Mme Park, en contrepartie de faveurs politiques.

Ce rebondissement représente un nouveau coup porté à l'image de marque d'un groupe qui se retrouve englué dans ce scandale de corruption et de trafic d'influence qui dure depuis des mois.

"Il est avéré qu'il est nécessaire d'arrêter (M. Lee) à la lumière d'un nouveau chef d'accusation et de nouvelles preuves", a annoncé dans un communiqué un porte-parole du tribunal auquel les enquêteurs chargés de l'affaire avaient demandé de délivrer un mandat d'arrêt.

M. Lee avait déjà été placé dans un centre de détention en attendant la décision de la justice. Il devra y rester en attendant une inculpation et un procès éventuels, processus qui pourrait durer des mois.

Samsung a réagi avec mesure tandis que l'action perdait 1,5% dans les échanges de la matinée. "Nous ferons de notre

mieux pour que la vérité soit dévoilée lors du processus judiciaire ultérieur", a-t-il dit dans un communiqué.

M. Lee a déjà été interrogé plusieurs fois dans cette affaire. Il y a un mois, il avait échappé de justesse à l'arrestation, la justice ayant estimé que les preuves n'étaient pas assez solides.

Les enquêteurs ont renouvelé leur demande de mandat d'arrêt après avoir mis au jour de nouveaux éléments à charge selon eux.

Ce placement en détention envoie une onde de choc dans les rangs du "chaebol" géant, qui pèse un cinquième de l'économie sud-coréenne et compte comme naviral-amiral le premier fabricant mondial de smartphones, Samsung Electronics.

"C'est un coup à court terme pour l'image de marque de Samsung en tant qu'acteur international", a jugé Greg Rog, analyste chez HMC Investment Securities.

Pour Lee Seung-Woo, d'IBK Investment Securities, le groupe pourrait s'abstenir d'effectuer des investissements à long terme comme des fusions à l'étranger ou des acquisitions.

Samsung se remettait déjà à peine de la débâcle du rappel planétaire de son Galaxy Note 7 aux batteries explosives.

Le père et le grand-père de M. Lee ont eu à plusieurs reprises maille à partir avec la justice mais n'ont jamais été emprisonnés.

Le scandale est centré sur l'amie de 40 ans de la présiden-

te, Choi Soon-Sil, soupçonnée de s'être servie de son entourage pour contraindre les grands groupes industriels à "donner" près de 70 millions de dollars à des fondations douteuses sous son contrôle.

Samsung est celui qui s'est montré le plus généreux. Il a également versé à Mme Choi des millions d'euros, sous couvert de financer en Allemagne les entraînements sportifs de cavaliers sud-coréens, parmi lesquels la fille de Mme Choi.

Le tribunal a refusé de délivrer un second mandat d'arrêt contre un autre cadre de Samsung, qui dirige également la Fédération équestre de Corée, jugeant son rôle minime.

Samsung a assuré mercredi dans un communiqué n'avoir "payé aucun pot-de-vin ni fait de demandes de faveurs inappropriées à la présidente".

M. Lee est devenu le patron de facto de Samsung après la crise cardiaque de son père en 2014. Les enquêteurs cherchent à savoir si les versements de Samsung ont servi à acheter le feu vert du gouvernement à la fusion controversée de deux de ses unités, Cheil Industries et Samsung C&T, en 2015.

Cette opération avait été dénoncée avec force par certains actionnaires qui estimaient que C&T avait été délibérément sous-évaluée. Mais la Caisse nationale de retraites, gros actionnaire de Samsung sous tutelle du ministère des Affaires sociales, l'avait soutenue. **AFP**

France

## Un mort dans une fusillade sur l'autoroute près de Marseille

■ Un homme a été tué dans la nuit de jeudi à vendredi dans une fusillade entre plusieurs véhicules sur l'autoroute à l'ouest de Marseille, a-t-on appris de source policière.

La fusillade a eu lieu sur l'autoroute A 55 à l'ouest de Marseille, près de la commune de Gignac (Bouches-du-Rhône) dans le sens Martigues-Marseille. La fusillade a fait un mort et deux véhicules ont été brûlés, a précisé cette source. Appelés sur place pour un accident vers 22h45, les pompiers ont indiqué avoir vu "une scène de fusillade gelée par la police".

Selon des témoins, ce sont deux véhicules qui ont pris en chasse un autre, de type Twingo, avant d'échanger des coups de feu avec le véhicule poursuivi qui a fait des tonneaux. Un homme est alors sorti d'un des véhicules et a abattu le conducteur de la Twingo.

Les poursuivants, au moins trois selon la source, ont incendié deux véhicules et ont pris la fuite à bord du troisième.

Cet homicide s'apparente à un règlement de compte, selon les premiers éléments de l'enquête.

La victime, dont le corps a été totalement brûlé, n'a pas encore été identifiée. Le premier règlement de compte de l'année dans l'agglomération marseillaise a eu lieu le 7 février.

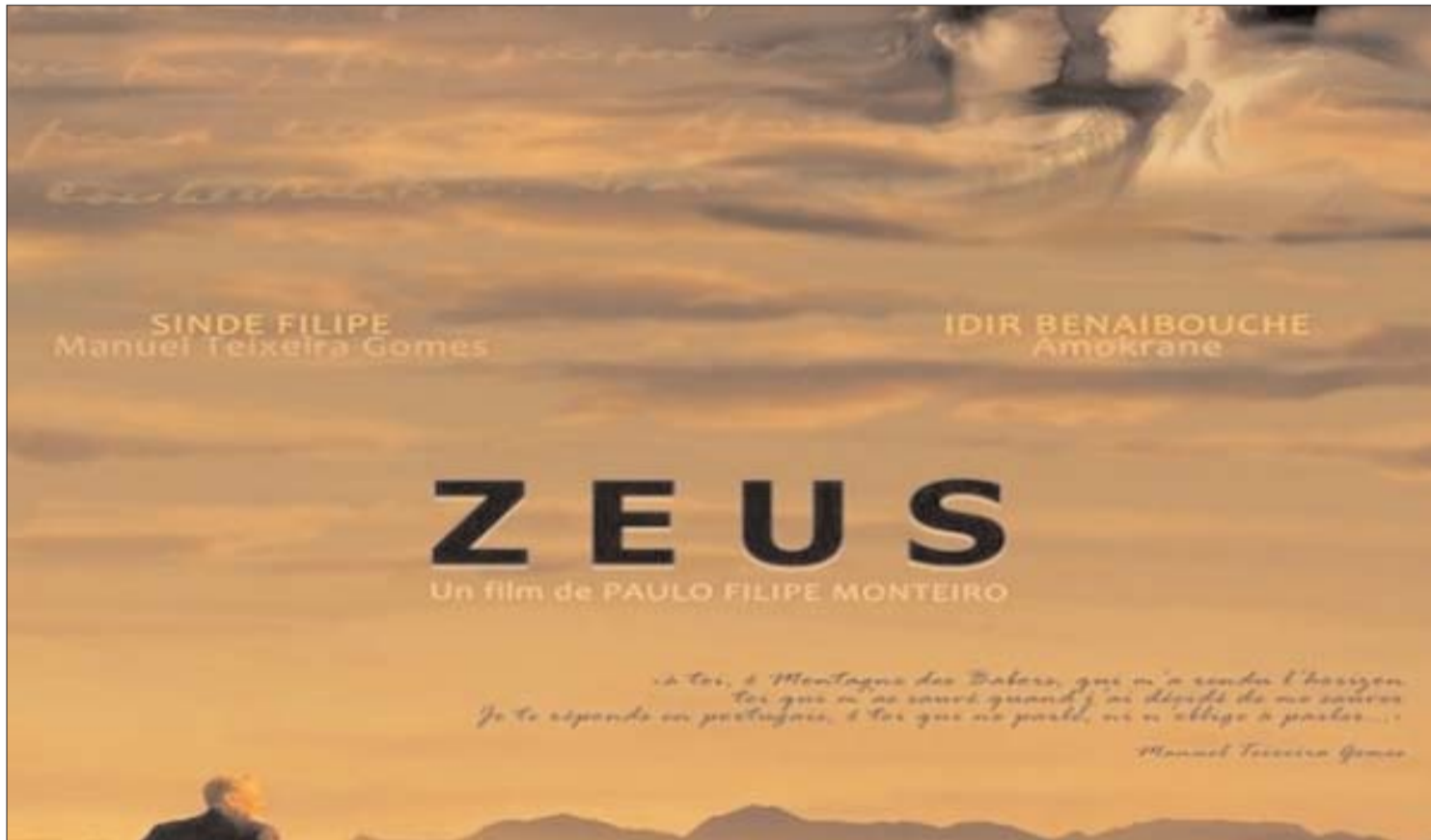
Un homme considéré par la police comme un "gros bonnet" du trafic de drogue à Marseille, Mehdi Remadnia, avait été tué à l'arme automatique, dans une commune voisine, à Allauch.

L'année 2016 a été une année noire dans les Bouches-du-Rhône avec 29 règlements de compte. **AFP**

## Un biopic sur le président portugais Manuel Teixeira Gomès

# Zeus, projeté à Alger

Le long métrage de fiction *Zeus*, biopic émouvant consacré à la vie et au parcours du président portugais Manuel Teixeira Gomès (1862-1941), mort en exil à Béjaïa, est projeté mercredi soir en avant-première à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh.



Réalisé par le Portugais Paulo Filipe Monteiro, cette coproduction algéro-portugaise tournée en partie à Béjaïa où Manuel Teixeira Gomès s'était établi durant 10 ans (1931-1941), retrace la vie de ce président voyageur qui a renoncé au pouvoir, deux ans après son élection.

Le réalisateur qui a opté pour le rétrospectif comme genre narratif, se base sur des faits véridiques de la vie de Teixeira Gomès, homme d'Etat, diplomate et écrivain, personnage incarné à l'écran par l'acteur portugais Sinde Filipe.

Entre sa vie à Lisbonne en tant que président, son séjour en Algérie comme exilé et sa jeunesse relatée en arrière-plan à travers une fiction, ce long métrage récapitule en 118 minutes le parcours «particulier» d'un homme d'Etat, diplomate et écrivain qui a décidé de vivre loin de son pays, secouru au début du XXI<sup>e</sup> siècle par une crise politique aggravée par une

montée du fascisme.

La première scène du film commence, à juste titre, sur ces bouleversements politiques qui ont précédé sa démission de la tête de la République.

Passant la morale devant la politique «politicienne», Gomès décide de renoncer au pouvoir après seulement deux ans de règne, quittant le Portugal à bord d'un cargo nommé *Zeus*.

Le film s'attarde sur le séjour de Gomès à Béjaïa où il choisit de s'installer pendant une dizaine d'années à l'hôtel l'Etoile dès son débarquement au port de la ville. Fasciné par ses paysages et ses gens, il se lie d'amitié avec un jeune employé de l'hôtel, Amokrane.

Le réalisateur a réussi à revisiter l'ancienne ville de Béjaïa à travers des décors (reconstitués) évocateur de la période coloniale.

Le spectateur peut ainsi revoir des scènes suggérées de Béjaïa sous occupation française à tra-

vers, la fameuse place Gueydon, ses ruelles et ses boutiques.

Le biopic passe également en revue le quotidien du président en exil dans sa chambre d'hôtel où il se donnait à la lecture et à l'écriture littéraire.

Passé pour un simple voyageur, ce n'est qu'après une visite d'un journaliste portugais que les Béjaïais savaient qu'un président séjournait dans cet hôtel colonial où il écrit en 1938 *Maria Adelaide*, un de ses chefs-d'oeuvre littéraires.

Le casting dont fait partie les acteurs algériens Sid Ahmed Méziane dit Agoumi et Hichem Mesbah et le personnage principal (Sinde Filipe) se hisse à la hauteur de cet homme d'Etat et diplomate, parfaitement décrit dans ses traits de personnalité.

Plutôt que le mimer, Sinde Filipe a su incarner les traits d'un président dont l'énergie, l'honnêteté et la sensibilité ont été retransmises à l'écran sans jamais tom-

ber dans le mimétisme.

Délivrés dans un langage alternant portugais, kabyle et français, les dialogues ont servi beaucoup à définir la nature des rapports entre les différents personnages (principaux et figurants).

Coproduit par Happygenio (Portugal) et le Centre algérien de développement du cinéma (Cadc) et Moussa Haddad Production, *Zeus* est cofinancé à hauteur de 60% par la partie portugaise pour un budget total de un million d'euros (environ 115 millions de DA), selon le réalisateur.

Présent à la projection, l'ambassadeur du Portugal en Algérie, Carlos Olivera, a salué la mémoire du président Manuel Teixeira Gomès, rappelant qu'il a quitté ses hautes fonctions pour s'installer à Béjaïa, «une ville qui le fascina par ses paysages et la gentillesse des ses citoyens».

Reda A.

Participation de plusieurs pays arabes

## 5<sup>e</sup> Festival maghrébin du théâtre à El Oued

La 5<sup>ème</sup> édition du Festival maghrébin du théâtre a débuté jeudi après-midi à El Oued, en présence de 11 troupes théâtrales représentant huit pays arabes, a-t-on constaté. Le coup d'envoi de cette manifestation culturelle a été donné à travers la présentation de la pièce *Selfie*, un monodrame social interprété par Akram Azzouz et retraçant le quotidien d'un éboueur et ses difficultés, sur un texte d'Ahmed Ameur et une réalisation de Tahar Aïssa Belarbi. Les troupes participantes représentent la Palestine, la Tunisie, les Emirats arabes unis (EAU), la Mauritanie, la Libye, le Maroc, l'Arabie Saoudite, l'Egypte et le pays hôte qui est représenté par des troupes de l'association Ennakous pour le théâtre et le cinéma (Laghouat) avec la pièce *Rik El Chaytan*, et la coopérative Atelier d'El Bahia pour le théâtre et les arts (Oran) avec la pièce *Moi et le maréchal*.

Les oeuvres tunisiennes *Degré zéro* et *Djenat* seront présentées par les associations Théâtre d'El Ibtissama de Nabeul et l'association Ness El Mesrah de Gafsa.

La participation libyenne sera marquée par une œuvre de la troupe El Haiya El Amma pour le cinéma, le théâtre et les arts, avec une pièce intitulée *Soura Bahita* (Image pâle), alors que la participation marocaine sera représentée par la troupe Kawaliss (coulisses) pour le théâtre et la Mauritanie par l'association des dramaturges mauritaniens, ont indiqué les organisateurs. El Hanadjir pour les arts est l'association représentant l'Egypte à ce festival qui verra aussi la participation de la troupe Khalidji Drama d'Arabie Saoudite aux côtés de la troupe palestinienne Inad qui jouera la pièce *El Djazira* et les EAU représentée par la troupe Sourakh El Djoutha (cri du cadavre). Le programme de ce rendez-vous

culturel maghrébin prévoit aussi cinq ateliers sur l'interprétation théâtrale, le script, le corps, la scène, le théâtre de rue et la mise en scène, animée par l'artiste tunisienne Ayet Ali.

Cette manifestation verra, par ailleurs, l'organisation de cérémonies en l'honneur de vedettes du théâtre arabe, dont le dramaturge syrien Merouane Nassah, le metteur en scène jordanien Ghenam Ghenam, la comédienne libyenne Souad Khalil, le réalisateur marocain Abdelmadjid Chekir, le comédien tunisien et vedette de la série télévisée *Nessibti Laâziza* Ferhat Henana, connu sous le nom de Moundji, en plus d'autres noms ayant marqué le théâtre algérien. Le 5<sup>ème</sup> Festival maghrébin du théâtre, qui est dédié à la mémoire du défunt auteur Kateb Yacine, prévoit, en outre, une réception en l'honneur du musicien-compositeur Noubli Fadel, originaire de la région d'El Oued.

R. C.

## Création d'instituts de musique

### Soutien aux initiatives des communes et des particuliers

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a indiqué, jeudi à Alger, que son département soutenait les initiatives des communes et des particuliers pour la création d'instituts de musique à travers les différentes wilayas, notamment en termes de formation et de pédagogie.

Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, M. Mihoubi a précisé que des particuliers désireux de créer des écoles de musique privées étaient actuellement en contact avec le ministère, soulignant que celui-ci veillait à «mettre à leur disposition tous les moyens pour les soutenir en termes de formation et de pédagogie, conformément à un cahier de charges».

Répondant à une question du membre du Conseil de la nation, Aïcha Barki, sur le «peu d'intérêt» accordé à la musique dans les programmes du ministère par rapport à d'autres domaines culturels, le ministre a fait savoir que son département s'employait de concert avec le ministère de l'Education à promouvoir les matières artistiques à l'école et à intégrer les diplômés des divers instituts artistiques, notamment celui de musique, dans le système éducatif.

M. Mihoubi a, par ailleurs, évoqué la mise en place d'accords avec certaines écoles de musique à l'étranger pour «approfondir les études» dans ce domaine, insistant sur la formation académique.

A la question du sénateur Saïdi Hasni, posée en son nom par son collègue Mohamed Rédha Oussahla, sur la «faible» activité de l'Office national de la culture et de l'information (Onci) dans les wilayas du Sud, le ministre a affirmé que cet organe «ne fait pas de distinction» entre les différentes régions du pays dans ses activités et «s'efforce toujours» de donner la chance au plus grand nombre d'artistes possible «indépendamment des régions dont ils sont issus».

Selon lui, le manque de moyens logistiques dans certaines régions peut parfois constituer un frein.

Le ministre a tenu à rappeler que son département avait consacré en 2016 et début 2017 plusieurs activités aux wilayas du Sud, citant, à titre d'exemple, le concert de musique symphonique organisé à Djanet et la tournée musicale de l'artiste Hamid Baroudi.

H. C.

## PAROLES DE FEMMES

«La curiosité est indispensable, elle diminue la peur de la Mort.»

Isabelle Chenebaul



## FEMMES

## ILS ONT DIT :

«La curiosité est probablement l'un des plus beaux mobiles lorsqu'il est convenablement servi.»

François Gros

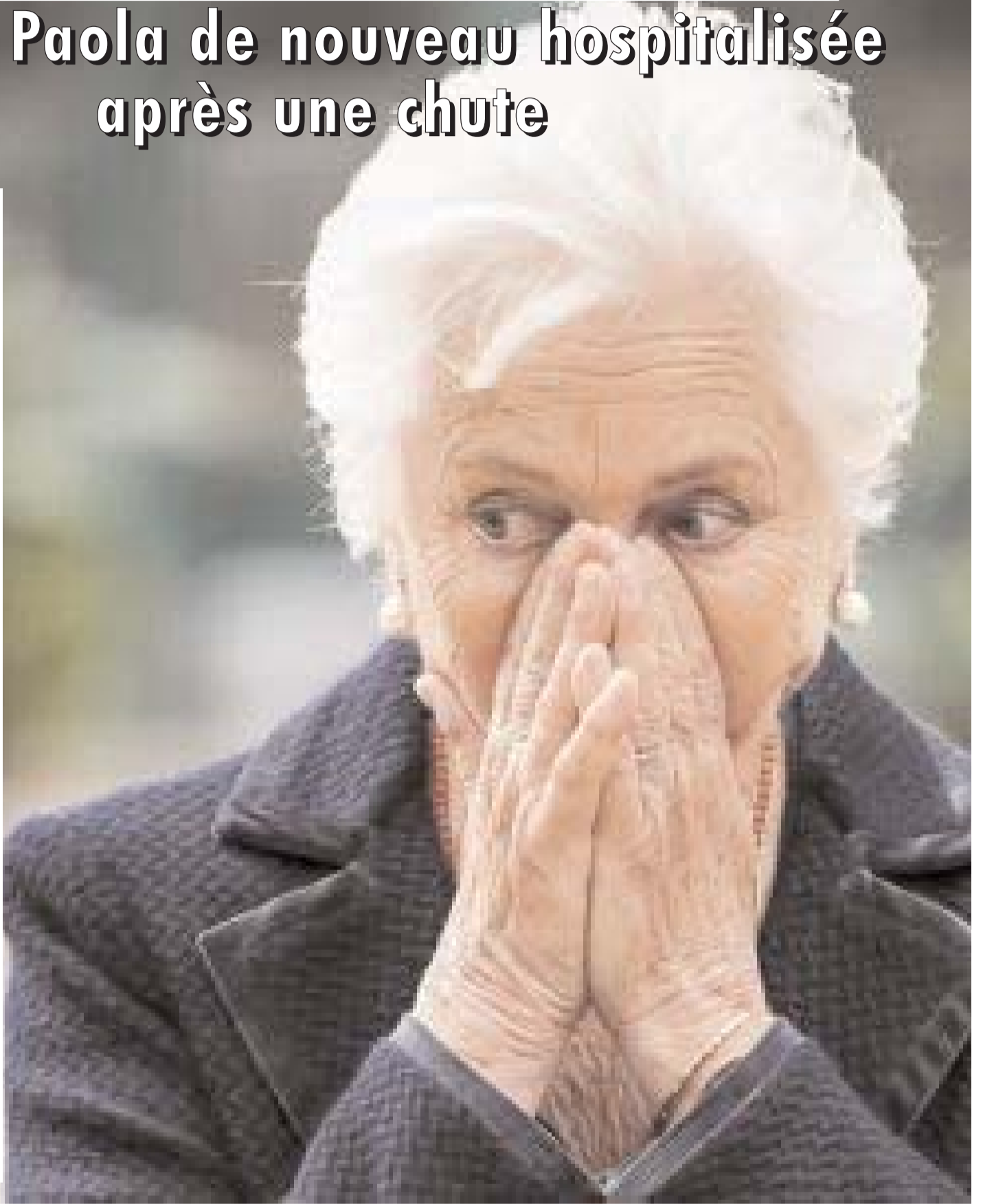
ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

Belgique

# La reine Paola de nouveau hospitalisée après une chute

**La reine Paola a de nouveau été hospitalisée suite à une chute au château du Belvédère où elle s'est fracturée le col du fémur. La souveraine belge de 79 ans doit être opérée aujourd'hui, six semaines seulement après sa fracture vertébrale.**

**T**rès discrète, à l'instar de son mari le roi Albert II, depuis l'abdication de celui-ci au profit de son fils aîné Philippe en 2013, Paola de Belgique ne vit pas ce qu'on peut appeler une retraite douce et calme. La reine de 79 ans multiplie en effet les problèmes de santé : en septembre 2015, elle avait été contrainte de respecter une «période de repos total». Le Palais royal avait alors annoncé qu'elle souffrait d'une arythmie cardiaque. Le 28 décembre dernier, elle avait été hospitalisée après une chute ayant causé une fracture vertébrale. «Fort heureusement, le traumatisme n'a pas occasionné de complication neurologique», avait alors souligné le Palais royal, qui expliquait que la reine Paola devrait suivre une «rééducation de plusieurs mois». Et rebelote hier ! «Sa majesté la reine Paola a fait une chute et s'est fracturée le col du fémur. Elle sera opérée aux Cliniques universitaires Saint-Luc à Bruxelles», a indiqué un communiqué, très laconique, émis par le service de presse royal. L'opération de Paola de Belgique devait avoir lieu hier 17 février, le jour même de la traditionnelle messe de commémoration en mémoire des membres disparus de la famille royale. Le roi Albert II a, d'ores et déjà, fait savoir qu'il renonçait à y assister, «préférant rester au chevet de son épouse». L'accident de la reine s'est produit en pleine période de convalescence et de rééducation suite à sa précédente chute, qui lui avait valu d'être hospitalisée fin décembre, souffrant d'une fracture vertébrale. «Ce sont des contraintes et des risques liés à l'âge», regrette-t-on du côté du palais, dans une réaction rapportée par le site *La Dernière Heure*. Le média belge qui craignait, après avoir recueilli l'avis de professionnels de la santé fin décembre, un risque de récurrence ; il ne s'est pas malheureusement pas trompé.



## CANCER DU SEIN

### LE CHOLESTÉROL, UN NOUVEL ENNEMI

**Surveiller son cholestérol ne protège pas seulement vos artères. Un cholestérol élevé augmente aussi le risque de développer un cancer du sein, selon des chercheurs.**

Il est établi que l'œstrogène intervient dans le développement de nombreux cancers du sein. Des chercheurs américains soulignent le rôle d'une molécule capable de " singer " l'œstrogène. Présente dans le cholestérol, elle favoriserait le cancer du sein. Comment ? Par une sorte de mimétisme. La

molécule appelée 27HC parvient alors, tout comme l'œstrogène, à contribuer à la croissance des cellules tumorales dans le sein. C'est ce qu'ont découvert Philip Shaul, pédiatre et biologiste à l'université du Texas, et Donald McDonnell, biologiste à l'institut du cancer de Duke en Caroline du Nord. Leurs résultats sont parus dans les revues scientifiques *Cell Reports* et *Science*.

Le Dr Mc Donnell démontre que des souris nourries avec des aliments gras, donc à risque de cholestérol, sont plus exposées au cancer du sein. De son côté, son confrère le Dr Shaul confirme le rôle du 27HC dans la survenue du cancer du sein. Sur la base d'échantillons de patients d'un hôpital, il s'est aperçu que les femmes souffrant de cancer du sein présentent

3 fois plus de 27HC dans leurs cellules saines que les patientes en bonne santé.

Autre constat, les patientes le moins pourvues d'une enzyme capable de bloquer la molécule 27HC dans les tumeurs ont moins de chances de survie.

#### L'intérêt de traiter son cholestérol

Si le lien entre le 27HC et le niveau de cholestérol reste flou, ces deux études suggèrent que les médicaments anti-cholestérol comme les statines pourraient réduire l'effet de cette molécule. Mieux, il se pourrait que ces traitements puissent ralentir la progression de certains cancers du sein. Une hypothèse qui reste à démontrer.



**Les DÉBATS**

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur  
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naïma MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

## SPORTS

Coupes de la Confédération Africaine

## Le MCA pour assurer la qualification

Le Mouloudia d'Alger affronte, cet après-midi (18h), la formation ghanéenne de Bichem United, dans l'optique de la qualification pour le second tour de la Coupe de la Confédération africaine. Battue par une petite marge (2/1) au match aller par cette modeste équipe du Ghana, la formation algéroise a de fortes chances d'arracher le billet de qualification surtout avec ce but inscrit à l'extérieur de ses bases par Seguer qui vaut son pesant d'or, étant donné qu'une victoire par (1/0) sera suffisante pour le bonheur des Mouloudéens. Quelque peu perturbés par l'affaire Mokdad qui s'était accroché avec son coach, Mouassa, les gars de Bab El Oued semblent avoir retrouvé leur sérénité, en témoigne la préparation très sérieuse pour ce rendez-vous tout au long de la semaine. Le staff technique a tenté d'apporter tous les réglages nécessaires pour ce match et a beaucoup parlé avec les joueurs les prévenant qu'il faudra qu'il faudra rester concentrés sur son sujet tout au long des 90' de cette partie d'autant plus que tout peut arriver dans une partie de football et que l'adversaire ne se laissera pas faire sans aucun doute et se donnera à fond pour tenter de créer l'exploit. Le coach, Mouassa, compte apporter quelques changements dans l'effectif d'après ce qu'on apprendra, puisqu'il compte faire confiance à Mebarakou dans l'axe de la défense, alors qu'il devrait incorporer Chita dans le compartiment offensif



et qu'il sera sur l'aile gauche, et enfin Nekkache devrait prendre sa place dans la pointe de l'attaque pour tenter de donner ce plus qu'on attend de lui. L'essentiel pour le Doyen est de tenter de se donner à fond

pour faire plaisir aux milliers de supporters du club attenues pour cet après-midi et qui rêvent d'une qualification de leur équipe favorite et d'aller le plus loin possible dans cette compétition africaine. **Imad M.**

## Allemagne Bentaleb remporte le trophée "Rookie Award" de Bundesliga

■ L'international algérien de Schalke04, Nabil Bentaleb, a remporté le vote du joueur le plus prometteur recruté cette saison par les clubs de la première division allemande de football (Bundesliga), dénommé "Rookie Award". Bentaleb s'est adjugé 37% des voix des votants, devançant le Français du Borussia Dortmund Ousmane Dembele (32%), et le Guinéen du RB Leipzig, Naby Deco Keita (31%). Le milieu de terrain défensif des Verts a été engagé par Schalke04 l'été dernier à titre de prêt de Tottenham (Premier League). Le joueur de 22 ans est considéré en ce moment comme l'un des atouts majeurs de Schalke 04. Souvent décisif dans les performances de son équipe, Bentaleb a été désigné dans le top 5 des meilleurs Africains en Europe cette semaine. Cette nouvelle distinction de Bentaleb, aligné 19 fois en championnat cette saison avec à la clé 4 buts marqués, devrait le consoler après sa récente Coupe d'Afrique ratée avec la sélection algérienne.

## Qatar Quintuplé pour Bounedjah

■ L'attaquant algérien d'Al Sadd, Baghdad Bounedjah reprend la tête des buteurs du Championnat du Qatar après avoir inscrit 5 buts face à Al Arabi, pour une victoire finale 7-0. Il inscrit d'abord le second but sur un superbe service d'Al Haydoos, il trompe le gardien en faisant semblant de frapper avant de pousser le ballon dans le but vide (28'). Ensuite, c'est son compatriote Jughurta Hamroun, qui le sert dans l'axe pour un but encore facile (37'), avant de terminer la mi-temps avec un penalty en "Panenka" (45'+1'). En deuxième mi-temps, il s'offre le cinquième but sur une action individuelle. Il arrive sur la droite, fait des passements de jambes, avant de placer une frappe dans le petit filet (79'). Enfin, sur le cinquième, il profite du tacle offensif de Hamza sur le défenseur, pour placer une frappe à l'entrée de la surface (83'). Avec 21 buts, il se retrouve à égalité avec le Marocain Youcef El Arabi de Lekhwiya, qui lui en a inscrit 7 sur penalty contre 4 seulement pour l'Algérien.

Ligue I Mobilis (20 journée)

## Le NAHD étrille l'USM El Harrach

Le Nasr d'Hussein-Dey a bien profité de cette 20e journée de la Ligue I Mobilis pour grignoter quelques points supplémentaires au classement général après avoir battu son voisin de l'USM El Harrach sur le score de (3/0). Les Sang et Or ont bénéficié de deux penaltys l'un transformé par Guasmi à la 35' et l'autre par Abid à la 44', avant que Orfi ne porte l'estocade dans les temps morts de cette rencontre. Certes, le second penalty était très sévère à l'encontre des harrachis, sachant que la balle n'avait pas touché la main du défenseur de l'USMH, mais dans l'ensemble c'est le Nasria qui mérite la victoire, d'autant plus que les poulains de Charef n'ont rien fait dans ce match et étaient loin des espoirs placés en eux. Les gars d'Hussein-Dey sont bien placés pour réussir une place honorable au classement général qui reste un des objectifs du club qui a mis le paquet cette saison pour jouer les premiers rôles. Quant aux Harrachis, il leur faudra au plus vite se ressaisir et revenir dans la course pour tenter de réussir une place dans le milieu du tableau au moins et s'assurer du maintien le plus vite possible. **I.M.**

Ministère de la Jeunesse et sports

## Ould Ali défend le bilan de son secteur

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a défendu jeudi à Alger le bilan de son secteur le qualifiant de "positif" malgré "quelques imperfections".

Répondant à une question orale à l'occasion d'une séance plénière du Conseil de la nation relative au "recul du sport national", Ould Ali a complètement rejeté cette approche.

"L'Algérie a pris part à plus de 179 manifestations sportives durant l'année passée. Les athlètes et clubs algériens ont récolté 249 médailles d'or, 274 argent et 22 bronze", s'est-il félicité.

Le ministre a mis l'accent sur les "deux médailles de bronze mondiales en boxe et lutte et surtout les deux médailles d'argent lors des JO-2016 à Rio".

En revanche Ould Ali a reconnu que plusieurs objectifs n'ont pas été atteints et qu'une évaluation était en cours.

"Nous avons demandé à plusieurs présidents et à des membres de fédérations sportives de se retirer et de ne pas postuler à de nouveaux mandats olympiques", a-t-il dit.

D'autre part, le ministre de la Jeunesse

et des Sports, a estimé dans sa réponse à une seconde question orale que le protocole d'accord signé par les clubs professionnels de football et la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) fixant l'assiette et le taux de cotisation, devrait diminuer la pression sur les deux parties.

Un sénateur a souligné que les trois quarts des salaires des joueurs et entraîneurs des clubs professionnels sont hors imposition.

Le ministre a d'abord rappelé que l'argent alloué aux clubs fait partie des mesures prises par le président de la République pour accompagner le passage au professionnalisme. "Parmi ces mesures aussi la fixation de l'assiette imposable sachant que de 2011 à 2015, cette question n'a pas été tranchée et les clubs n'ont pas pu s'acquitter des cotisations antérieures envers la direction des impôts, ce qui a causé un cumul des dettes", a dit le ministre. Le protocole d'accord a été signé le 21 décembre dernier par le Directeur général de la CNAS, Tidjani Hassan Heddami et le président de la Ligue de football professionnel, Mahfoud Kerbadji, en présence du président de la Fédération

## Championnat national "Open" d'hiver de Natation La 3e journée perturbée

■ La 3e journée du championnat d'Algérie "Open" d'hiver de natation en petit bassin (25m) qui se déroule à la piscine de Bab Ezzouar (Alger), a été perturbée avec l'annulation des séries prévues jeudi matin.

Selon les organisateurs, la raison est la mauvaise qualité de l'eau qui a causé des problèmes de santé à plusieurs nageurs ayant participé aux courses de mercredi, dominées par le GS Pétroliers avec ses 10 médailles (6 or, 2 argent et 2 bronze).

Les médailles d'or des Pétroliers ont été remportées par Amel Melih sur 50 m nage libre avec un chrono de 26.33, Oussama Sahnoune sur 50 m nage libre avec un chrono de 23.04 et sur 100 m papillon (54.42) et Anis Djallah sur 1500m nage libre (15:50.98). De son côté Sara Hadj Abderrahmane a remporté le 200m papillon avec un chrono de 2:17.05. Le GS Pétroliers a dominé également l'épreuve du 100m 4 nages en 4:30.43.

Le NR Dely Brahim a, quant à lui, remporté deux finales grâce à Ramzi Chouchar sur 200m 4 Nages en 2:02.97 et Ismahene Larbi Youcef sur 50 m brasse avec un chrono de 35.50.

Satisfait de la performance du GS Pétroliers, le directeur technique Rachid Lourari a déclaré à : "Nous avons réalisé les objectifs tracés depuis le début de la saison à savoir dominer le championnat d'hiver en petit bassin".

Il a ajouté que le club continuera sur cette ligne en axant sur la formation pour être le pourvoyeur de la sélection nationale de natation par des talents dignes de représenter les couleurs nationales.

Le championnat d'Algérie "Open" d'hiver en petit bassin (25m) qui se poursuit jusqu'à samedi à la piscine de Bab Ezzouar, enregistre la participation de 164 nageurs représentant 30 clubs, issus de 7 Ligues de wilaya (Alger, Tlemcen, Oran, Mostaganem, Boumerdès, Béjaïa et Constantine).

algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, ainsi que des présidents et représentants des 38 clubs professionnels.

En vertu de ce protocole d'accord, le staff technique sportif, médical et joueurs des clubs professionnels de football bénéficieront des avantages en matière de protection sociale en application du décret exécutif 16-152 du 23 mai 2016 qui fixe l'assiette de cotisation à 15 fois le SNMG (270.000 DA).

Le taux de cotisation des clubs a été fixé à 34,5% (9% pour les joueurs et 26% à la charge des clubs), en plus d'un taux de 0,5% représentant la quote-part du Fonds national de péréquation des œuvres sociales. Le président de la FAF avait remis un chèque de 320 millions de dinars à la CNAS, représentant les arriérés des clubs professionnels avant l'année 2016.

"La direction de la sécurité sociale va récupérer son argent et cette situation de blocage qui dure depuis l'année 2011 a connu ainsi un heureux dénouement. Le plus grand perdant avant l'accord était la CNAS. Cela diminuera la pression sur les deux parties", a conclu le ministre de la Jeunesse et des Sports.



## Reconnaissance des actes commis par la colonisation française Un «problème de génération» selon Benjamin Stora

La reconnaissance ou pas des actes commis par la colonisation française est un «problème de génération», a affirmé jeudi l'historien français, Benjamin Stora, soulignant qu'il y a un décalage entre la jeunesse française et une partie de la classe politique. «Les excuses, c'est une chose que les Américains ont faite sur le Vietnam, ce qui leur a permis de rouvrir une ambassade et de devenir le premier partenaire commercial du Vietnam. C'est un pragmatisme qui n'existe pas en France», a expliqué l'historien dans une interview à *Libération* en réaction à la polémique provoquée par la qualification d'Emmanuel Macron de la colonisation française de «crime contre l'humanité». Pour le spécialiste de l'histoire d'Algérie et du mouvement national algérien, «au fond, c'est un problème de génération», expliquant que pour un jeune d'aujourd'hui, de 25, 35 ans, «il y a une évidence dans la reconnaissance des actes qui ont été commis, c'est comme le rapport à l'esclavage, à la Shoah, ce sont des séquences historiques admises». Il a indiqué que pour la guerre de Libération de l'Algérie et la colonisation, «on n'en est pas là», constatant qu'il existe un décalage entre la jeunesse et une partie de la classe politique. «Il y a un décalage entre la jeunesse et une partie de la classe politique, c'est pour ça que Macron, qui a 38 ans, l'a dit sur le ton de l'évidence. Et ça soulève de l'embarras à gauche, de la protestation à droite et de la virulence à l'extrême droite», a-t-il dit. Benjamin Stora a précisé que «la qualification de crime de guerre, de crime contre l'humanité, est une vieille question qui a affleuré sans arrêt dans les débats», citant les avocats français du Front de libération nationale (FLN), l'historien Pierre Vidal-Naquet, le rapport de Michel Rocard, entre autres. Il a souligné que dans les travaux des historiens consacrés à la colonisation de l'Algérie, où des crimes ont été commis, «il est raconté des massacres, des atrocités, que n'importe quel historien sérieux connaît». A propos des réactions de la droite, l'historien a estimé que «ce sont des réactions convenues». «Quand on parle de l'histoire française, on parle des Lumières, de l'aspect glorieux, de la République égalitaire, etc. Mais très peu des zones d'ombre alors que l'histoire française en a», a-t-il expliqué, rappelant la loi de 2005 obligeant les professeurs à évoquer l'aspect «positif» de la colonisation. «Pour la droite et l'extrême droite, l'histoire de France doit être prise comme un bloc. Mais à vouloir prendre l'histoire comme un bloc, on finirait par dire qu'il ne s'est rien passé sous Vichy ou sous la Révolution française, comme le massacre des Vendéens ! C'est une lecture à géométrie variable. Il y a aussi, à l'extrême droite, le maintien de la mémoire impériale et le refus de l'Algérie indépendante», a-t-il ajouté, précisant qu'on «ne s'intéresse qu'à une fraction, qui a souffert de la fin de cette histoire, les harkis et les rapatriés». «Il faudrait demander leur point de vue aux anciens colonisés qui ont vécu dans des sociétés coloniales pendant longtemps», a-t-il soutenu, reprenant à son compte la déclaration de Macron : «C'est vrai que la France a apporté les droits de l'homme et a oublié de les lire».

R. N.  
Selon le ministère des Affaires étrangères

## L'Algérie fait don d'une aide humanitaire à la Libye

Une aide humanitaire de l'Algérie de 30 tonnes composée essentiellement de produits alimentaires destinée aux populations libyennes frontalières a été acheminée et remise hier, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «Cette nouvelle aide, décidée par le gouvernement algérien, s'ajoute aux autres gestes de solidarité que notre pays a manifestés à l'endroit du peuple frère et voisin libyen qui fait face à une situation difficile du fait de la poursuite de la crise à laquelle il est confronté depuis plusieurs années», a ajouté le communiqué du MAE. «A ce titre, l'Algérie entend poursuivre ses efforts constants et inlassables en direction de toutes les parties libyennes pour mettre un terme au différend qui les opposent dans le cadre de la solution politique, à travers le dialogue inclusif et la réconciliation nationale», a souligné le MAE.

H. Y.

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr

AVEC PLUS DE 50 HEURES D'ANIMATION NON STOP, L'ANIMATEUR DE LA CHAÎNE III MAHREZ RABIA, BAT LE RECORD D'AFRIQUE

ET MAINTENANT PLACE AU RECORD DU PLUS LONG DODO!



Blessée par balle en Irak

## L'ambassade d'Algérie à Bagdad suit de près l'état de santé de la journaliste Samira Mouaki



Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Chérif, a indiqué jeudi que l'ambassade d'Algérie à Bagdad «suit de près» l'état de santé de la journaliste algérienne Samira Mouaki Bennani, blessée récemment en Irak. «Dès qu'ils ont pris connaissance de la blessure de la correspondante d'*Echourouk* en Irak, la journaliste algérienne Samira

Mouaki Bennani, les services de notre ambassade à Bagdad ont pris toutes les dispositions nécessaires pour suivre son état, en prenant contact immédiatement avec les autorités et les parties irakiennes concernées à l'effet d'obtenir des informations sur les circonstances dans lesquelles la ressortissante algérienne a été blessée et s'enquérir de son état de santé», a précisé le porte-parole du ministère des Affaires étran-

gères dans une déclaration à l'APS.

«Le chargé d'affaires de notre ambassade dans la capitale irakienne s'est rendu au chevet de la blessée dès son transfert à l'hôpital Ghazi Al-Hariri à Bagdad, pour s'enquérir de son état et s'assurer de sa prise en charge médicale», a-t-il ajouté, précisant que le représentant de l'ambassade «a pu lui parler, car elle était sortie du coma».

Le chargé d'affaires «a été rassuré par le staff médical qui lui a affirmé que sa blessure n'était pas grave et que son pronostic vital n'était pas engagé».

L'ambassade d'Algérie dans la capitale irakienne «suit avec un grand intérêt et de près l'état de la journaliste algérienne en coordination avec les autorités irakiennes et veille à apporter à la concernée toutes les formes d'assistance et d'aide dont elle a besoin», a souligné le porte-parole.

L'ambassadeur d'Algérie à Bagdad «rencontrera cette semaine plusieurs hautes personnalités du gouvernement irakien pour s'entretenir des moyens d'assurer à notre concitoyenne la meilleure prise en charge possible jusqu'à son rétablissement», a-t-il ajouté.

K. L.

## Pour possession de drogue et d'armes blanches De nombreux individus arrêtés par la police

Les forces de police ont procédé récemment à l'arrestation de 57 suspects à Alger et à Tébessa pour délits portant sur la possession de drogue et d'armes blanches, a indiqué hier un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (Dgns). «Les forces de police ont procédé dernièrement à l'arrestation de 57 suspects qui auraient commis de nombreux délits à Alger et à Tébessa, relatifs à la possession de drogue et d'armes blanches, dont 122 comprimés de psychotropes et 555 gr de kif traité destinés à la vente, 13 armes blanches, en plus de la récupération de 22 250 boîtes de tabac destinées à la contrebande», a précisé la même source.

La Dgns a ajouté que «l'efficacité de l'action de la police en matière de lutte contre la criminalité est tributaire en partie de la coopération citoyenne des populations».

«En somme, il s'agit d'un partenariat qui implique, d'une part, le citoyen qui doit coopérer étroitement avec la police pour lutter contre les groupes criminels qui menacent la sécurité et la santé publique», a soutenu la Dgns.

En outre, plus de 1 017 comprimés de psychotropes ont été saisis dernièrement par les unités spécialisées dans la lutte contre le trafic illicite des stupéfiants à Mostaganem, Relizane et Sétif.

Dans une première affaire, les éléments de police ont mis la main sur quatre suspects, dont une femme, et ont saisi une quantité de 136 comprimés de psychotropes, deux véhicules et un montant de 52 890 DA récupéré suite à la commercialisation de psychotropes.

La deuxième affaire a conduit, suite à une perquisition, à l'arrestation d'un trafiquant de drogue en flagrant délit.

R. N.

## ACTU...

Anniversaire de l'UMA

## Bouteflika adresse des messages de félicitations aux dirigeants des pays de l'Union

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé des messages de félicitations aux dirigeants des pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) à l'occasion du 28<sup>e</sup> anniversaire de sa création.

Le Président Bouteflika a adressé des messages de félicitations au roi du Maroc, Mohammed VI, au président tunisien, Beji Caid Essebsi, au président mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz, et au chef du gouvernement d'entente nationale de Libye, Fayez Al-Sarraj.

Dans ces messages, le Président Bouteflika a présenté aux dirigeants maghrébins ses vives félicitations et ses meilleurs vœux de santé et de bien-être et à leurs peuples «davantage de progrès et de prospérité».

La célébration de cet anniversaire est «l'occasion de rappeler les espérances de nos peuples maghrébins à un édifice commun à même de répondre à leurs aspirations au développement et au progrès et de contribuer à faire entendre la voix de notre Maghreb arabe au sein des différents ensembles régionaux et continentaux actuels», a indiqué le Président de la République.

«Il est vrai que l'UMA est appelée, aujourd'hui, à consentir davantage d'efforts en vue de réaliser les objectifs du traité de Marrakech, traité fondateur de l'union», a souligné le chef de l'Etat.

Le Président Bouteflika a également réaffirmé «la détermination et la disposition de l'Algérie, peuple et dirigeants, à œuvrer de concert avec l'ensemble des peuples et dirigeants maghrébins frères pour la consolidation de la place de l'UMA et en faveur de l'unité de la nation arabe et de l'Union africaine et de la paix, la sécurité et la stabilité dans l'espace méditerranéen».

M. T.

Hadj

## L'Algérie récupère son précédent quota estimé à 36 000 hadjis

L'Algérie a récupéré son précédent quota pour le prochain Hadj, à savoir 36 000 hadji, a indiqué jeudi, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans un communiqué.

La décision de récupération par l'Algérie de son précédent quota pour le Hadj est intervenue à l'issue de la rencontre, jeudi en Arabie Saoudite, entre le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, et son homologue saoudien, Mohamed Salah Ben Tahar Bente, a précisé la même source.

Le quota de l'Algérie avait été réduit à 28 800 hadji au cours des dernières années en raison des travaux d'extension au niveau de la Grande mosquée de La Mecque.

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs effectue une visite en Arabie Saoudite à la tête d'une importante délégation dans le cadre de la préparation du Hadj.

L. M.